

PROJET SOCIAL 2020-2023

Association

**CENTRE SOCIAL des
QUARTIERS SUD**



« Le centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

SOMMAIRE

INTRODUCTION

p5

Le BILAN de la PERIODE 2014-2018 : de Novembre 2018 à Mars 2019

p6 à p23

1 - L'expression des habitants et bénévoles au Centre Social

1-1 Le jeu des affirmations

1-2 Le bilan des axes

1-3 L'interview des bénévoles d'activités

2 – Le bilan du Projet Social finissant, du point de vue des professionnels

Axe 1 : Entraide et solidarité

Axe 2 : Vie familiale et liens entre générations

Axe 3 : Vivre ensemble

Axe 4 : Agir ensemble

Le DIAGNOSTIC de TERRITOIRE

p24 à p36

1 – Le territoire d'intervention : Les Quartiers Sud du Mans

1-1 Présentation géographique

1-2 Caractéristiques générales

1-3 La population des Quartiers Sud, du point de vue de la famille et des allocataires CAF

1-4 Le regard d'habitants, bénévoles et professionnels sur le territoire

2 - Les attentes des politiques publiques sur le territoire

2-1 La ville

2-2 La Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe (CAF) : Pilote du schéma départemental d'animation de la vie sociale

2-3 La Politique de la Ville et le Contrat de Ville cadre légal transversal entre l'Etat,

Le Mans Métropole, le Conseil Départemental

SYNTHESE et ORIENTATIONS

p37 à p40

- 1 – Le territoire des Quartiers Sud**
- 2- Les problématiques repérées**
- 3- Les orientations futures du Projet Social**
- 4- Les enjeux repérés**
- 5 - Les axes de travail**

La MISE EN ŒUVRE des AXES du PROJET SOCIAL

p41 à p47

- Axe 1 : Favoriser l'entraide et les solidarités
- Axe 2 : Vivre ensemble
- Axe 3 : Agir ensemble

Les FICHES ACTIONS

p48 à p71

- Fiche Action 1 : Accueil dans et hors les murs – Maison de Services Au Public
- Fiche Action 2 : Accès aux droits et inclusion numérique / Ateliers sociolinguistiques
- Fiche Action 3 : Communication
- Fiche Action 4 : Multi Accueil
- Fiche Action 5 : Accompagnement à la parentalité
- Fiche Action 6 : Accompagnement à la scolarité
- Fiche Action 7 : Jeunesse en mouvement
- Fiche Action 8 : Vivre Ici et Etre d'Ailleurs – Fête Interculturelle
- Fiche Action 9 : La Fabrique des Possibles : Accompagnement de projets d'habitants et d'associations
- Fiche Action 10 : Ateliers loisirs animés par des bénévoles

INTRODUCTION

Fruit d'un travail collectif, le projet social finissant a été piloté par trois directions différentes et mis en œuvre par une équipe renouvelée pour grande partie. Néanmoins, la parole des habitants, des bénévoles, des administrateurs et des professionnels du territoire a permis de faire lien et d'inscrire ce travail de réactualisation dans une continuité d'orientations qui ont encore aujourd'hui tout leur sens.

En effet, en 2014, l'association avait décidé d'une orientation forte de participation et d'accompagnement de projets d'habitants, déconstruisant en partie le modèle plus technocratique et de services mis en place à l'époque. Or, le pilotage de ce projet s'est effectué dans un contexte de changements, tant au niveau du territoire qu'en interne de l'association du Centre Social et de l'Union Mancelle des Centres Sociaux.

D'un point de vue politique et territorial :

- L'adhésion de la ville du Mans au schéma départemental d'animation de la vie sociale piloté par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Depuis 2019, un poste de chargé d'animation de la vie sociale a été déployé sur la ville et à moyen terme, la signature d'une convention territoriale globale sera envisagée. En tant qu'acteur important de l'animation de la vie sociale, le Centre Social des Quartiers Sud est directement concerné par ce cadre de référence, et mène, dans ce sens, une réflexion commune entre le Centre Social et la Maison Pour Tous Jean Moulin, coordinatrice d'un futur Espace de vie sociale.
- Une extension du quartier politique ville englobant le secteur Vauguyon depuis 2015.

D'un point de vue associatif :

- Sur la période des 5 années précédentes, 3 directions différentes ont piloté le projet social dont 2 sur sa réactualisation.
- Un contexte budgétaire qui a amené le Centre Social à restructurer l'équipe alors que le projet social avait été élaboré avec une équipe plus importante.
- Un renouvellement d'équipe très important qui est en cours d'appropriation de la démarche de projet social et du nouvel organigramme effectif depuis septembre 2019 : renforcement de l'équipe d'animation sur le pôle famille et animation de vie de quartier, création de postes d'animateurs, référents de projets et enfin, tout dernièrement, suppression du dernier poste de coordination.
- Une crise structurelle au niveau de la gouvernance UMCS jusqu'en début 2018, année marquée par l'élaboration d'un nouveau schéma de gouvernance, mise en œuvre depuis juin 2019.
- Fin 2018, l'adhésion à la Fédération Nationale et Départementale des Centres Sociaux et avant tout, aux valeurs partagées qui nous animent à savoir, des valeurs de **dignité, solidarité** et **démocratie**.

Néanmoins, la démarche de réactualisation a été conduite et a abouti, après le bilan de la période 2018-2019, à notre nouvelle feuille de route, issue d'un diagnostic réactualisé ainsi qu'une analyse des enjeux de territoire.

Nos valeurs de référence se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

**Le BILAN de la PERIODE 2014-2018 :
de novembre 2018 à mars 2019**

Le bilan est une collecte d'informations centrée sur les habitants et partenaires qui a pour but de répondre à la question suivante : « **En quoi et comment les différentes actions et projets conduits ont alimenté les axes du projet social ?** »

Pour se faire, des outils de recueil d'informations ont été utilisés :

- Bilan des salariés à partir des actions, correspondant aux axes du projet social
- Concertation avec les adhérents lors des vœux du Centre Social
- Regards croisés avec les partenaires à partir d'entretiens individuels et/ou réunions de concertation à l'initiative du Centre Social et des partenaires
- Une journée de travail avec les habitants, administrateurs et salariés du Centre Social.

Rappel des différents axes de projet social :

Axe 1 : ENTRAIDE ET SOLIDARITE :

- Promouvoir les situations d'entraide et de solidarité entre les habitants :
 - Favoriser les échanges centrés sur la contribution/rétribution
 - Favoriser la transmission de savoirs
 - Favoriser les initiatives solidaires

Axe 2 : VIE FAMILIALE ET LIENS ENTRE LES GENERATIONS

- Soutenir la vie familiale et renforcer les liens entre les générations
 - Accompagner et favoriser le renforcement du lien, de la cohésion et de la solidarité intra et inter familiale
 - Accompagner à une prise de conscience et construction de la parentalité
 - Favoriser la participation collective et citoyenne des jeunes
 - Favoriser l'expression et le mieux être individuel des jeunes
 - Renforcer le lien familial et intergénérationnel

Axe 3 : VIVRE ENSEMBLE

- Etre bien avec soi-même, bien avec les autres et partager des moments ensemble
 - Favoriser l'épanouissement et le mieux-être personnel pour une vie sociale paisible
 - Valoriser et renforcer le respect des différences
 - Faciliter et renforcer les relations entre habitants
 - Faciliter et renforcer la vie associative des Quartiers Sud

Axe 4 : AGIR ENSEMBLE

- Le changement c'est possible. Seul, on va plus vite, ensemble on va plus loin
 - Renforcer le pouvoir d'agir des habitants
 - Renforcer l'engagement et l'éducation à la citoyenneté
 - Renforcer le partenariat, la mise en réseau, la concertation, la construction d'actions collectives
 - Faire évoluer les postures des professionnels et des habitants dans leur manière d'agir

Le fil conducteur de ces axes est l'**ACCUEIL**. Enjeu important d'un Centre Social sur un territoire, action conduite au quotidien qui est portée par l'ensemble de l'équipe, comme le stipule la Circulaire CNAF relative à l'animation de la vie sociale.

La mission d'accueil a évolué ces dernières années, du fait notamment de la place prise par le numérique dans la modernisation de l'action publique française. Celle-ci se traduit pour les citoyens par une démultiplication ces trois dernières années des démarches administratives. Les dispositifs déjà dématérialisés sont de plus en plus nombreux : RSA, CAF, Pôle emploi, CPAM (compte Améli), Trésor Public (impôt en ligne), carte nationale d'identité (CNI), passeport, compte personnel d'activité, dossier de retraite, permis de conduire, carte grise, demande de bourse, trajectoire (demande d'entrée en foyer logement ou maison de retraite)...

Les services publics numériques deviennent progressivement la norme pour l'accès aux droits des demandes des citoyens. Véritable progrès pour le public enclin à manipuler l'outil numérique, cette révolution numérique ne doit aucunement mettre en marge une partie de la population, le plus souvent coupée des nouvelles technologies.

Dans ce contexte, et depuis 2016, le Centre Social a souhaité favoriser l'inclusion numérique des publics les plus vulnérables et se positionner sur le label « Maison de services au public » (MSAP et aujourd'hui Maison France Services), afin d'accompagner au mieux les habitants dans cette révolution numérique. Cette nouvelle mission a amené le Centre Social à réfléchir à sa mission d'accueil afin de maintenir un équilibre entre l'offre de services offerte par la MSAP d'une part et la mission d'animation globale et accompagnement de projets d'habitants d'autre part. La fiche action « Accueil- Hors les Murs » vous présente cette restructuration, y compris au niveau de l'organisation du bâtiment.

En perspective, un projet de rénovation de l'accueil devrait se faire à partir de 2020.

1- L'EXPRESSION DES HABITANTS ET BENEVOLES AU CENTRE SOCIAL

Celle-ci a été recueillie dans différents espaces d'échanges : vœux du 19 janvier 2019, journée bilan du 19 mars, l'interview de bénévoles d'activités et lors des différents temps de bilan des projets avec les habitants à partir de plusieurs supports. Le fil conducteur était les axes du projet social finissant.

1-1 Le jeu des affirmations (galette du janvier 2019)

- *Le Centre Social c'est quoi pour vous ?*
- *La solidarité au Centre Social, c'est.....*
- *Pour vous, le vivre ensemble au Centre Social, c'est*
- *Ma place au Centre Social, c'est.....*
- *Je viens au Centre Social pour.....*



1-2 Le bilan des axes (groupe projet du 19 mars 2019)

Les points positifs, négatifs ; les pistes d'amélioration et les leviers possibles sur le territoire.

1-3 L'interview des bénévoles d'activités

Globalement, les réponses mettent en avant un regard positif sur le Centre Social. Il est bien identifié comme un lieu d'expérimentations, de loisirs et d'activités « c'est un endroit où l'on peut s'amuser et faire de nouvelles choses, beaucoup d'activités ».

Il est aussi perçu comme un espace de rencontres, de convivialité et de discussions y compris pour les enfants : « un endroit où l'on m'aide et où j'ai rencontré beaucoup de personnes », de mixité culturelle « côtoyer des gens de différentes cultures, origines, sortir de l'isolement ».

En effet, le « vivre ensemble » est apprécié et les actions proposées facilitent et renforcent les relations avec les habitants ; elles aident aussi à porter un regard sur les différences.

Il est aussi vécu comme un lieu d'apprentissages, de développement de compétences « au centre, on y apprend de nouvelles choses », « c'est un lieu où on peut participer à des événements et partager avec les personnes du centre et du quartier ».

L'entraide et la solidarité sont aussi ressenties positivement par les habitants à travers des exemples d'actions : gratiféria, écrivain public, ateliers cuisine, jardins partagés, réseau d'échanges et de services, fête interculturelle, café des habitants, apprentissage du français et dans différents ateliers.

Les actions Famille sont aussi identifiées par les habitants, de par leur diversité qui permet de toucher un public différent. Enfin, la possibilité pour un habitant de s'impliquer en tant que bénévole ou acteur d'un projet est mis en avant à travers les groupes moteurs.

Néanmoins, quelques freins ont été notés : le manque de soutien des bénévoles d'activités, la suspension de certaines actions du fait de la baisse des moyens humains (Fonds de Participation des Habitants, ateliers informatique, les fermetures du café des habitants), la présence directe sur le quartier.

Quelques pistes d'amélioration sont proposées : le renforcement de la participation des bénévoles sur la réflexion et la rédaction des projets, des espaces de parole par thématique et intergénérationnels. Pour se faire, le partenariat est identifié comme un levier, notamment avec les associations du territoire.

Ce bilan est à croiser avec celui des professionnels qui ont évalué les axes du projet social finissant.

2- LE BILAN DU PROJET SOCIAL FINISSANT, DU POINT DE VUE DES PROFESSIONNELS

Axe 1 : ENTRAIDE ET SOLIDARITE

- Promouvoir les situations d'entraide et de solidarité entre les habitants :
 - Favoriser les échanges centrés sur la contribution/rétribution
 - Favoriser la transmission de savoirs
 - Favoriser les initiatives solidaires

Différentes actions ont permis de développer des liens d'entraide et de solidarité entre les habitants. Certaines actions se croisent avec les autres axes, du fait d'un travail en transversalité. **Les plus significatives** pour cet axe de travail sont :

**Initiatives Habitants –
La Fabrique des Possibles**

2016

1000 personnes environ

Collectif d'animation : 60 personnes
Réseau d'échanges et de services : 150 personnes
Café des habitants : 100 personnes
Epicerie Solidaire : 7 habitants porteurs du projet
Gratiféria : 500 personnes
Collectif jardins partagés : 10 personnes
Collectif boîte à livres : 5 personnes
Concertation jeunesse / Concertation santé
Formation des habitants à l'engagement avec l'organisation de trois temps forts :
bal carnaval, anim'été, fête de fin d'année

2017

1500 personnes environ

Collectif d'animation : 52 personnes
Réseau d'échanges et de services : Non renseigné
Journée des initiatives solidaires : Non renseigné
Concertation jeunesse / Concertation santé
Formation des habitants à l'engagement avec l'organisation de trois temps forts :
bal carnaval, Anim'été, fête de fin d'année

2018

1500 personnes environ

Soutien au Réseau d'échanges et de services
Journée des initiatives locales et solidaires
4 accompagnements réalisés
Prêt de matériels : 41
Prêt de salles : 184

Vivre Ici et Etre d'Ailleurs

2016

1500 personnes dans différentes actions :

Percussions corporelles ; Chemin des spectateurs ; Journée Internationale des Langues Maternelles ; Forum santé et citoyenneté ; Cuisine d'ici et d'ailleurs ; Radio 100% Diversité ; Réussite mode d'emploi ou pas ; Une fête qui rassemble ; Fête Interculturelle ; Inside Out ; Et maintenant on va où ? ; 24 heures Tricot ; Portes Ouvertes au Collège Ronceray ; 30 ans de Vivre Ensemble ; Bouge ton Quartier

2017

1400 personnes dans le même type d'actions

2018

1600 personnes dans le même type d'actions

**Accompagnement
sociolinguistique et
interculturel**

2016
502 personnes sur les différentes actions :
Rentrée des Petits Lecteurs ; Médiation sociolinguistique ; Médiation interculturelle ;
Réseau d'interprète local ; Action FLE ; Cours de français, Ecrivain Public

2017
350 personnes

2018
280 personnes

**Développer l'usage du
numérique pour plus de
citoyenneté et de vivre
ensemble**

2016
350 personnes

2017
350 personnes

2018
Non renseigné

Jeunesse en Projet

2016

800 personnes

Café Coopératif MJC : 40 jeunes
Dispositif OSE (Organiser Ses Envies) : 60 jeunes
Espace Jeunesse Fête Interculturelle : 250 jeunes
Loisirs jeunes : 150 jeunes
Prévention des conduites à risque : 300 jeunes
Concertation Jeunesse

2017

419 personnes sur les mêmes actions

+ Hors les Murs / Proximité : 150 jeunes
Philo en classe : 25 jeunes
Fête de fin d'année : 11 jeunes

2018

300 personnes sur les mêmes actions

+ Education aux médias ; Action poulailler nomade ; Exposition « Infinités Plurielles »

Fonds de Participation des Habitants

429 personnes
Action de promotion du Fonds de Participation des Habitants (FPH) **2016**

500 personnes
3 dossiers déposés du Fonds de Participation des Habitants (FPH) **2017**

159 personnes
2 projets déposés du Fonds de Participation des Habitants (FPH) **2018**

Café des Habitants

Réflexion **2015-2016**

400 personnes
Mise en oeuvre **2017**

Non renseigné **2018**

La mise en œuvre d'un projet « La Fabrique des Possibles » a permis l'accompagnement sur le territoire d'initiatives solidaires :

- Les **gratiféria** : 9 événements ont été organisés depuis 2015 autour des fêtes de fin d'année, objets culturels, fournitures scolaires, objets numériques, afin de permettre aux familles et habitants du territoire de s'échanger et/ou d'acquérir gracieusement des objets.
- **Journée des initiatives locales et solidaires** : moment de rencontre entre les habitants du territoire et les associations de l'Economie Sociale et Solidaire. Cet événement a rencontré un fort succès les deux premières éditions et il s'est essouffé en 2019.
- Le **Café des habitants**, créé en 2016, espace de rencontre et d'échanges entre et avec les habitants du territoire. Cité de nombreuses fois par les professionnels et les habitants, celui-ci, après une dynamique positive, aurait besoin pour poursuivre d'être redynamisé et porté plus collectivement. Une expérimentation depuis 2018 avec l'Etablissement Public de Santé Mental (EPSM) est en cours.
- Des **ateliers de loisirs et/ou d'apprentissage de savoirs, animés par des bénévoles** du territoire et qui permettent à des adultes de renforcer sur le territoire des liens de solidarité, notamment avec un public sénior : marche et gymnastique douce, peinture, peinture sur soie, dessin, création textile, apprentissage de la langue française, jardin partagé, vente produits locaux, cuisine,... La dynamique de ces ateliers repose aujourd'hui essentiellement sur des bénévoles qui sont en demande d'un soutien professionnel.
- Enfin, **des espaces de concertation avec les partenaires** autour de différentes thématiques : santé, jeunesse, réseau d'échanges de services, épicerie solidaire. Pour l'ensemble de ces espaces de concertation, des actions de territoire ont été mis en œuvre.
- Le maintien du **Fonds de participation des Habitants** qui a permis d'accompagner une dizaine de projets depuis 2015.

En résumé, l'impact social¹ de cet axe de travail sur le territoire est identifié à différents niveaux :

- L'implication des habitants sur les projets et le développement de relations et de liens de solidarité entre habitants d'un même territoire,
- Un positionnement du Centre Social sur une démarche de développement durable et d'innovation sociale dans les projets soutenus : jardin partagé, alimentation saine, activité physique, gratiféria,... permettant ainsi aux habitants du territoire de s'engager collectivement sur cette question de société.

¹ Selon le Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS), "L'impact social consiste en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général. *Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, il est issu de la capacité de l'organisation (ou d'un groupe d'organisations) à anticiper des besoins pas ou mal satisfaits et à y répondre, via ses missions de prévention, réparation ou compensation. Il se traduit en termes de bien-être individuel, de comportements, de culpabilités, de pratiques sectorielles, d'innovations sociales ou de décisions publiques.*"

- Un partage et un développement de compétences qui s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire,
- Dans les bilans des actions famille, cet axe est peu mis en avant. Néanmoins, les familles, à travers les parents acteurs (bénévoles ou participants) sont présentes dans les groupes porteurs et dans les différentes manifestations et actions. A ce titre, elles développent leur réseau familial. Enfin, sur le Multi-accueil et le Lieu d'Accueil Enfant-Parent Mosaïque, cet axe a été très peu développé,
- Un accompagnement de projets qui tend à s'inscrire dans une approche de développement du pouvoir d'agir, tel que la définit Yann LEBOSSE, à savoir « *la capacité concrète des personnes (individuellement ou collectivement) d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient* ».

Les freins identifiés sur cet axe sont les suivants :

- Comme pour la direction, l'animation de cet axe de travail a été portée par 4 salariés différents, dont pour l'année 2018, un portage par le Coordinateur, Référent Famille par ailleurs, ce qui a entraîné une charge de travail importante et un manque d'évaluation globale,
- La restructuration de l'équipe a limité l'accompagnement des bénévoles et habitants, d'où un certain essoufflement des actions développées,
- Une faiblesse repérée dans le lien avec les associations (manque de temps, de démarche de partenariat ou éloignement du pôle associatif) qui a affaibli le lien avec certaines associations du territoire.

4 axes de progrès ont été repérés pour la période 2019-2022 :

- . Renforcer la mobilisation des habitants à travers des ressources professionnelles clairement identifiées au Centre Social et/ou sur le futur Espace de Vie Sociale de la Maison Pour Tous Jean Moulin,
- . Évaluer au plus juste le besoin d'accompagnement des projets d'habitants,
- . Renforcer la transversalité au niveau de l'équipe,
- . Améliorer l'évaluation globale de l'axe de travail.



Axe 2: Vie familiale et liens entre générations

- Soutenir la vie familiale et renforcer les liens entre les générations
 - Accompagner et favoriser le renforcement du lien, de la cohésion et de la solidarité intra et inter familiale,
 - Accompagner à une prise de conscience et construction de la parentalité,
 - Favoriser la participation collective et citoyenne des jeunes,
 - Favoriser l'expression et le mieux être individuel des jeunes,
 - Renforcer le lien familial et intergénérationnel.

Sur cet axe, on peut repérer 5 grands pôles d'activités :

- Le Multi Accueil des Quartiers Sud,
- Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent Mosaïque,
- Les actions d'animations en direction des familles et des jeunes particulièrement sur le temps des vacances : Anim'Familles et Anim'Ado,
- L'Accompagnement à la Scolarité,
- Les actions d'accompagnement à la parentalité : Rencontres enfant-parent en lien parfois avec les événements de quartier (carnaval, fête interculturelle,...) ; groupes échanges parents ; sorties et rencontres Bout'chou ; animations en salle d'attente PMI ; anim'vacances (atelier carnaval,...).

Quelques données mettent en évidence **la fréquentation des familles** sur ces actions sur ces 5 dernières années

ACTIONS (*)	2016	2017	2018
Multi Accueil	219	215	147
Lieu d'Accueil Enfant-Parent Mosaïque	121	103	115
Actions d'animations Jeunesse	500	419	300
Accompagnement Familial de la Scolarité	105 enfants	100 enfants	100 enfants
Actions d'Accompagnement à la Parentalité	165 familles 481 personnes	110 familles 562 personnes	124 familles 630 personnes
Promouvoir la Santé et Prévenir la Précarité	180 personnes	500 personnes	450 personnes

(*) Ces données sont issues des bilans Contrat de Ville et du fichier des inscriptions du Centre Social des Quartiers Sud.

Un regard global porté sur ces activités met en évidence un besoin de renforcer la transversalité entre les pôles et notamment le Multi Accueil, ouvert avec cet agrément depuis 2014.

Ce manque de transversalité s'explique en partie par :

- Un fonctionnement du Multi Accueil en cours de consolidation, après un turn-over important de professionnelles (en 2019, l'équipe est quasiment renouvelée à 100 % par rapport à 2014). Il en est de même pour l'équipe d'animation, ce qui rend plus complexe le travail en transversalité,
- Une ouverture du Multi Accueil complètement indépendante de celle du Centre Social, ce qui nécessite, de la part de l'équipe d'animation, d'inventer des actions pour « aller vers » les parents,
- Sur l'ensemble des actions, l'équipe constate une difficulté des familles de s'engager dans des réunions en présence de leurs enfants, d'où le besoin de transversalité avec le Multi Accueil. Néanmoins, pour celles qui sont présentes, l'équipe a noté une évolution positive dans les relations parents-enfants ; des parents plus « outillés » pour répondre aux problématiques d'éducation, un développement du réseau familial et des échanges entre parents au quotidien,
- Un fonctionnement peu anticipé, au jour-le-jour, ce qui ne facilite pas la projection sur des actions, notamment financières (organisation des vacances par exemple),
- Un travail partenarial rendu difficile de par les missions et emploi du temps de chaque partenaire,
- Une multitude de micro-actions famille, mais sans réel lien entre elles, ce qui rend complexe la lecture du projet famille dans sa globalité et à travers l'ensemble des axes du Projet Social,
- Sur les actions jeunesse, la mise en place d'un groupe de travail inter partenarial « concertation jeunesse » a permis, depuis 2014, de mieux identifier et d'améliorer la cohérence de l'action jeunesse sur le territoire. Néanmoins la mise en œuvre des actions peut être freinée par une limitation des moyens humains chez l'ensemble des partenaires, ainsi que des modes d'intervention différents. Pour le Centre Social, les enjeux repérés et orientations d'actions ont porté essentiellement sur les questions de citoyenneté et d'identités, déclinées notamment dans des projets d'accompagnement de jeunes (OSE : Organiser ses envies). Il est également constaté une meilleure connaissance des événements pour les jeunes sur la ville,
- Les rencontres parents-enfants, loisirs en famille sont toujours bien fréquentés et il est constaté cette dernière année, une plus grande diversité et mélange des populations sur ces actions,
- Un besoin de mettre en place une commission famille et de travailler plus en transversalité est constaté,
- Action importante du Centre Social, l'accompagnement scolaire va faire « peau neuve » à la rentrée prochaine. En effet, l'orientation du Projet Social 2015-2019 et la démarche de renouvellement du Projet Social nous ont amenés à réfléchir, à évaluer et réajuster le projet CLAS selon les besoins repérés. Plusieurs rencontres avec l'équipe de salariés et bénévoles ont eu lieu d'Avril à Juin 2019 pour réaliser un travail de réflexion et de réécriture du projet Accompagnement à la Scolarité (cf. Fiche Action).

Ainsi, les orientations retenues sont les suivantes :

- Soutenir les enfants et les jeunes ne bénéficiant pas des ressources adéquates dans leur environnement familial et social et leur apporter une aide afin de contribuer à leur réussite scolaire,
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective,
- Améliorer, en dehors du temps scolaire, la qualité de l'action éducative en partenariat avec les établissements scolaires.

Les principaux changements concernent le renforcement des actions favorisant l'ouverture culturelle, sportive et numérique. La participation active des parents est également recherchée ainsi qu'une meilleure transversalité avec les autres pôles du Centre Social et partenaires du territoire.

- Promouvoir la santé et prévenir la précarité, rattachée au pôle famille, cette action s'est développée autour d'une concertation santé sur le territoire. Dans ce cadre, différentes actions ont été développées depuis 2014 : temps d'écoute avec un Psychologue, atelier nutrition, bilan IRSA, Village Santé, conférences, actions lutte contre le cancer, activités physiques (marche, gymnastique douce,...). Celui-ci sera à redéfinir pour faire lien avec les actions portées dans le cadre de la Maison de Services au Public (Centre Social) et la Maison de Santé ouverte récemment sur le quartier Vauguyon. Enfin, le portage de ce projet, porté actuellement par la Référente Famille sera assurée à partir de 2020 par un autre référent, ce qui permettra à la Référente Famille de se recentrer essentiellement sur la famille,
- Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent Mosaïque, ouvert depuis 1995. Le LAEP Mosaïque accueille un nombre constant d'enfants chaque année avec comme objectifs, le soutien de la relation enfant-parent, la socialisation et la prévention primaire dans des situations de liens familiaux fragilisés. Les partenaires d'accueil seront renforcés avec la contribution de l'Association Nelson Mandela. La coordination du Lieu d'Accueil Enfant-Parent Mosaïque est assurée par la Référente Famille.

4 axes de progrès ont été repérés pour la période 2019-2021

- **Renforcer la lisibilité du Projet Famille en vue d'une présentation simplifiée aux familles et partenaires du territoire,**
- **Identifier de nouveaux partenaires afin de renforcer les réponses apportées aux familles,**
- **Animer une concertation famille-parentalité sur le territoire,**
- **Améliorer l'évaluation globale de l'axe de travail.**



Axe 3 : Vivre ensemble

- Etre bien avec soi-même, bien avec les autres et partager des moments ensemble :
 - Favoriser l'épanouissement et le mieux-être personnel pour une vie sociale paisible,
 - Valoriser et renforcer le respect des différences,
 - Faciliter et renforcer les relations entre habitants,
 - Faciliter et renforcer la vie associative des Quartiers Sud.

Le « vivre ensemble » se décline à travers l'ensemble des actions mises en place au Centre social et plus particulièrement sur un projet global « **Vivre Ici et être d'ailleurs** ».

Ce projet regroupe un nombre important d'initiatives d'habitants, d'associations et de partenaires avec pour finalités la mixité sociale, culturelle, et le faire ensemble. Pour mener à bien ce projet, des partenariats forts existent avec la MJC Ronceray et la Maison pour Tous Jean Moulin.

Différentes actions sont déclinées chaque année : percussions corporelles ; accompagnement spectacle ; journée internationale des langues maternelles ; forum santé et citoyenneté ; cuisine d'ici et d'ailleurs ; radio 100 % diversité ; réussite mode d'emploi ou pas ; une fête qui rassemble ; fête interculturelle ; Inside Out ; Et maintenant on va où ? ; 24 heures tricot ; portes ouvertes au collège Ronceray ; 30 ans de vivre ensemble ; participation à Tissé Métisse à Nantes,...

Chaque année, la fête interculturelle valorise cette dynamique de l'année, préparée en amont dans un grand collectif réunissant habitants, associations et partenaires. Le nombre d'acteurs impliqués dans ce projet est constant et stable. La préparation en amont permet les échanges, la concertation, l'expression dans un groupe, la diversité des contenus et le « faire ensemble » favorisant une meilleure compréhension de l'autre et sa culture, objectif recherché. Ces temps permettent également d'aborder la question de la diversité laïcité et des identités.

De plus en plus, un travail en transversalité se fait avec les autres pôles du Centre Social des Quartiers Sud. Ce qui a permis depuis deux ans, à des apprenants des ateliers sociolinguistiques de participer activement à la fête en tant que bénévole.

Ce projet se croise aussi avec les semaines d'éducation à la diversité et citoyenneté piloté par la FAL 72. A travers ce projet, les objectifs de l'axe sont atteints et toujours d'actualité afin de favoriser les brassages sur le territoire et en quelque sorte, lutter contre toute forme d'isolement (social, culturel, communautaire,...) et renforcer le pouvoir d'agir des habitants,

D'un point de vue organisationnel et moyens humains déployés en interne du Centre Social, il y a nécessité de consolider un portage avec des ressources humaines moindres.



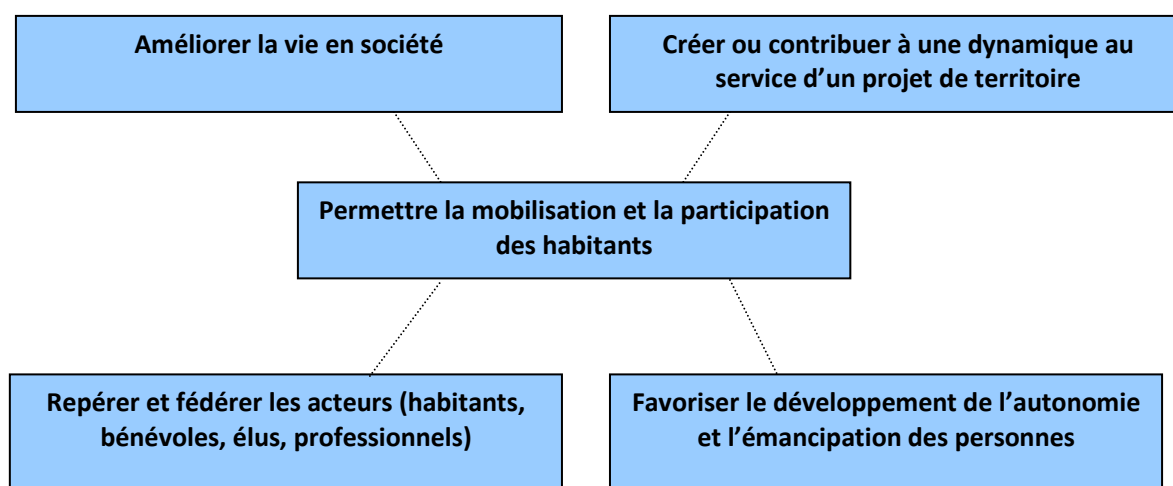
2 axes de progrès ont été repérés pour la période 2019-2021

- Maintenir et accueillir de nouveaux acteurs pour la mise en œuvre du projet « Vivre ici, être d'ailleurs »,
- Mettre en adéquation les ressources humaines disponibles ou à rechercher avec les besoins identifiés pour la mise en œuvre du projet « Vivre ici et être d'ailleurs ».

Axe 4 : Agir ensemble :

- Le changement, c'est possible, seul on va plus vite, ensemble on va plus loin :
 - Renforcer le pouvoir d'agir des habitants,
 - Renforcer l'engagement et l'éducation à la citoyenneté,
 - Renforcer le partenariat, la mise en réseau, la concertation, la construction d'actions collectives,
 - Faire évoluer les postures des professionnels et des habitants dans leur manière d'agir.

Le schéma départemental animation de vie sociale piloté par la Caisse d'Allocations Familiales se décline selon 4 axes :



Dans la même dynamique, la Fédération Nationale des Centres Sociaux décliné par le biais de la Fédération Départementale des Centres Sociaux développe un axe autour du pouvoir d’agir des habitants.

En ce sens, le Centre Social des Quartiers Sud a, depuis 2014 porté plusieurs groupes de travail s’inscrivant dans une démarche d’Animation de la Vie Sociale (AVS) ou a participé à des groupes portés par les partenaires :

- Une concertation jeunesse
- Une concertation santé
- Le collectif Fête interculturelle
- Des réflexions sur la mise en place d’une épicerie solidaire et d’un réseau d’échanges de services
- Des Semaines d’éducation à la diversité et citoyenneté
- Effervesciences
- Un groupe lié à l’observatoire de la jeunesse en Sarthe
- Des groupes de travail de la Fédération Départementale des Centres Sociaux 72
- Un collectif Carnaval
- Des comités techniques et pilotage du programme de réussite éducative, du projet éducatif local, du service Politique ville,...

Dans les groupes de travail pilotés par le Centre Social des Quartiers Sud, on retrouve les dimensions de l’Animation de la Vie Sociale et la mobilisation des habitants sans pour autant aller jusqu’au pouvoir d’agir des habitants. En effet, la réflexion ne portait pas directement sur une difficulté rencontrée par un groupe d’habitants, mais sur un diagnostic effectué par les professionnels.

L’évolution de la posture professionnelle des professionnels est en cours, de l’accueil à l’équipe d’animation. La mission de service développée sur le Multi Accueil rend plus complexe la mise en oeuvre de cet axe.

Sur la question de l’engagement et l’éducation à la citoyenneté, la place prise et/ou laissée aux habitants, jeunes et adultes dans bon nombre d’actions permet de dire que cet objectif est en cours de développement (mise en place de groupes de travail et accueil sur le café des habitants, instances de gouvernance du Centre Social des Quartiers Sud et de l’Union Mancelle des Centres Sociaux, représentation externe du Centre Social par des habitants,...

Qu’il soit à l’initiative de partenaires ou du Centre Social des Quartiers Sud, ces différents groupes de travail renforcent les réseaux et partenariats ; certains sont à consolider, notamment sur les projets famille-parentalité. Les résultats de ces concertations concernent l’expression et la mise en œuvre d’actions de territoire. Aujourd’hui, plus que d’un axe, il s’agit d’un principe de travail à décliner dans l’ensemble du Projet Social du Centre Social mais aussi dans la mise en œuvre de la gouvernance de l’Union Mancelle des Centres Sociaux.

Point Phare sur la gouvernance Union Mancelle des Centres Sociaux (UMCS)

Instance employeur et gestionnaire des Centres Sociaux du Mans, l’Union Mancelle des Centres Sociaux (UMCS) a traversé ces dernières années une crise structurelle motivant une réflexion de fond sur la gouvernance.

Celle-ci a abouti courant 2019 autour de plusieurs orientations :

- Une co-présidence avec un représentant de chaque centre social,
- La mise en place de commissions de travail par thématique, composées d'administrateurs, de directeurs et personnes ressources,
- La mise en place de groupes de travail thématiques ouverts à tous salariés et/ou adhérents intéressés par la question traitée.

Ce modèle de gouvernance est un véritable espace d'**exercice de la citoyenneté** dans lequel les décisions sont partagées. Pour fonctionner, il nécessite de se former collectivement sur différents aspects : conduite de réunion, organisation des espaces de concertation, outils d'aide à la prise de décision, telle que peu le faire une organisation apprenante.

Les orientations du futur Projet Social, croisées avec celle du Projet Associatif de l'Union Mancelle des Centres Sociaux devront prendre en compte ces nouvelles données.

4 axes de progrès ont été repérés pour la période 2019-2021

- Renforcer les partenariats avec les acteurs de la famille,
- Contribuer à la mise en œuvre du futur espace de vie sociale adossé à la Maison Pour Tous Jean Moulin,
- Redéfinir les orientations et modalités de travail de la concertation jeunesse,
- Co-piloter la gouvernance UMCS.



Le DIAGNOSTIC de TERRITOIRE

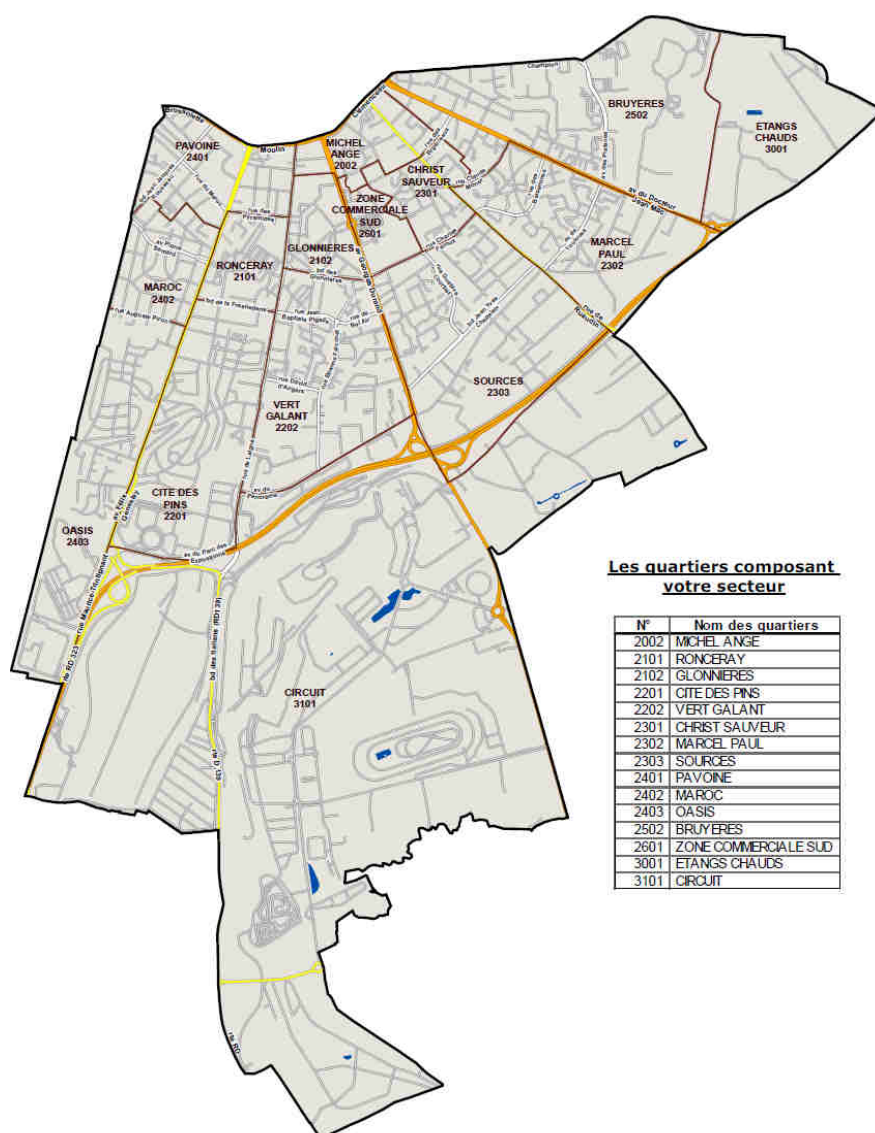
1- LE TERRITOIRE D'INTERVENTION : LES QUARTIERS SUD DU MANS

1-1 Présentation géographique

Le territoire d'intervention initial du Centre Social est celui des Quartiers Sud Est du Mans, vaste territoire composé de 14 quartiers iris, selon le découpage INSEE : Michel Ange, Ronceray, Glonnières, Cite des Pins, Vert Galant, Christ Sauveur, Marcel Paul, Les Sources, Pavoine, Maroc, Oasis, Funay, Bruyeres, Circuit.

Un territoire délimité :

- au Sud par le Circuit des 24 heures du Mans,
- au Nord par la Rocade,
- à l'Est par la rue Henri Champion,
- à l'Ouest par la voie de Chemin de Fer.



1-2 Caractéristiques générales

Les données ci-dessous sont principalement issues du fichier Igéonet observatoire – données géographiques de Le Mans Métropole – 2018 à partir des données INSEE 2015.

Le Quartier Sud du Mans est le plus vaste (14,27 km²) et le plus peuplé de la ville du Mans : 25 566 habitants, soit 18 % de la population de la ville en 2015.

Comme le stipulait le précédent diagnostic du Projet Social, les Quartiers Sud ont vu leur population diminuer depuis 15 ans, mais de façon ralentie ces dernières années (- 8 % entre 1999 et 2015 et -2,84 % entre 2008 et 2015, taux équivalent à la baisse sur la ville).

Quatre quartiers sont concernés par une forte baisse de la population (environ – 13%) entre 2008 et 2015 : Sources, Marcel Paul, Ronceray et Circuit (- 42%). Les deux plus fortes hausses concernent les quartiers du Vert Galant (+ 15%) et Chris St-Sauveur (+ 7%) qui a bénéficié d'un renouvellement de sa population, renversant le regard porté sur ce quartier dans le projet social finissant.

L'habitat est diversifié : la moitié des 12 267 résidences principales est composée de maisons individuelles et l'autre moitié de logements situés dans des immeubles collectifs. L'habitat collectif est prédominant sur les quartiers Glonnières, Ronceray, Christ Sauveur et Michel Ange tandis que la tendance s'inverse sur Circuit, Vert Galant, Oasis, Marcel Paul, Maroc et Sources. Sur les quartiers Pavoine, Cité des Pins, et Bruyères, l'équilibre se fait entre logements individuels et collectifs.

Le taux de propriétaire est de 45,67 %. 54,33 % des habitants sont locataires dont une majorité en parc HLM (environ 45 %).

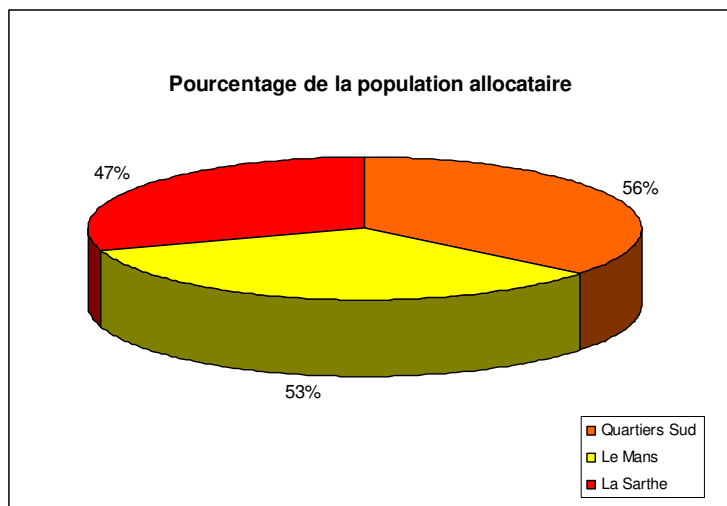
La structure par âge reflète la répartition du quartier en deux ensembles : une partie HLM où vivent des familles avec enfants et une partie plus pavillonnaire où les retraités sont nombreux. Environ 1/4 de la population sur les Quartiers Sud a moins de 18 ans et 1/4 a plus de 60 ans, soit, deux tranches d'âge bien représentées. La question du vieillissement de la population est à se poser.

Sociologiquement, le Quartier Sud est un quartier « populaire » avec la prédominance des catégories d'ouvriers et d'employés. Il est couvert par un nombre conséquent d'équipements sportifs et culturels ainsi que de services administratifs, présents entre autres, dans la Maison de Services au Public, piloté par le Centre Social. Il est relié au reste de la ville par le réseau de bus, tramway et pistes cyclables.

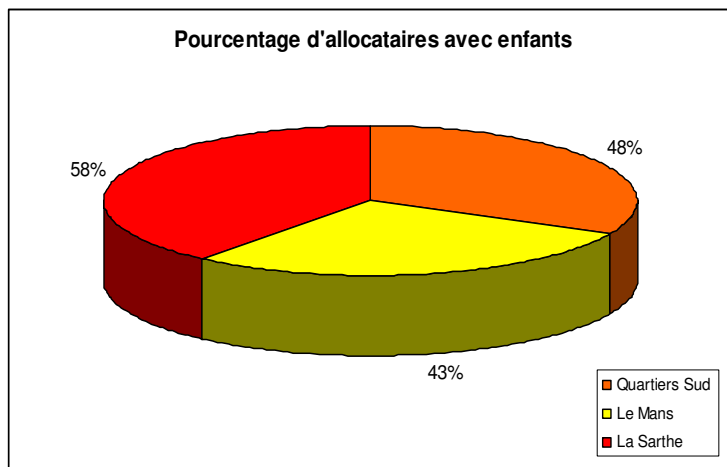
1-3 La population des Quartiers Sud, du point de vue de la famille et des allocataires CAF (source CAF 2017)

D'un point de vue général

6174 ménages sont allocataires, soit 14 374 personnes, 56,2 % de la population. Ce taux est supérieur de 9 points à la moyenne du département (47 %) et 3 points par rapport à la moyenne du Mans (53 %).



47.6% des allocataires ont des enfants (57.9 % sur le département et 42,7 % sur Le Mans) :



De façon plus précise, on peut noter que :

1. La part d'allocataires isolés est de 46.1 % soit 9 points de plus que le Département (37.3%) – et environ 6 points inférieurs à la moyenne du Mans (51.8%),
2. Les allocataires en couple sans enfant représentent 6,2% des allocataires du quartier (Département 4.7%) – Le Mans 5.5%),
3. **La représentativité des allocataires isolés (personne seule ou couple sans enfant) est légèrement supérieure à celle des allocataires avec enfants,**

4. **Le nombre d'allocataires mono parents est de 1 275 soit 43.3 % des familles allocataires avec enfants** (Département - 26.6% soit plus de **17 points par rapport au département** et Le Mans 41.1 %),
5. Enfin, la part des familles nombreuses (3 enfants et +) représentent 28.8% des familles allocataires en 2017 (Département 23.9% soit environ 6 points de plus par rapport au département et Le Mans 25.4 %).

La typologie de ce quartier diffère de celle du département, avec deux des critères de vulnérabilité plus représentés à savoir **l'isolement et la monoparentalité**.

La Ville du Mans est caractérisée par un taux de familles allocataires avec enfants inférieur à la moyenne départementale et nettement inférieure au territoire périurbain en proximité (ex : Sivom de l'Antonnière et Bocage Cénomans).

La proportion des allocataires avec enfants sur les Quartiers Sud est légèrement supérieure à celle du Mans.

Compte tenu de la typologie des allocataires, seulement 13.4 % des allocataires bénéficient des prestations familiales seules (Allocations Familiales, Complément Familial,...) contre 24.9% en Sarthe.

En terme de précarité, ce territoire est plus vulnérable que sur le département. 53.2% des allocataires du territoire perçoivent le Revenu Garanti (Allocation Adulte Handicapé / Revenu de Solidarité Active) contre 43.3% sur le département et 37.6 % sur Le Mans.

Parmi ces allocataires, on comptabilise 1 259 allocataires bénéficiaires du RSA ; 591 allocataires bénéficiant de l'Allocation Adulte Handicapé et 1 668 allocataires ayant bénéficié de la Prime d'activité (PPA). La Prime d'Activité (PPA) bénéficie aux travailleurs précaires ayant de faibles revenus.

Zoom moins de 6 ans :

Globalement, la part des parents actifs sur les Quartiers Sud est nettement inférieure à la moyenne départementale :

- *53% des enfants de moins de 3 ans ont leurs parents actifs contre 70% à l'échelle de la Sarthe,*
- *33% des enfants de moins de 3 ans qui ont leur(s) parent(s) en emploi contre 57% à l'échelle du département.*

Le potentiel d'enfants à garder pour le motif de garde est d'un tiers. L'accueil du jeune enfant est plus à envisager au regard du retour à l'emploi, de socialisation et de soutien à la parentalité :

- *Concernant les enfants de 3-5 ans, 34% ont leur(s) parent(s) en emploi (61 % sur le département – 44 % sur Le Mans),*
- *23 % des enfants de moins de 3 ans sont couverts par le Complément Modes de Garde Assistante Maternelle (contre 47 % en Sarthe) et 28 % sur le Mans.*

Croiser l'offre de service mode de garde sur le quartier, pour voir comment est couverte la réponse au besoin d'accueil, de socialisation et de mixité sociale.

D'un point de vue de l'inclusion numérique :

82 % des allocataires ont une adresse électronique connue par la Caisse d'Allocations Familiales.

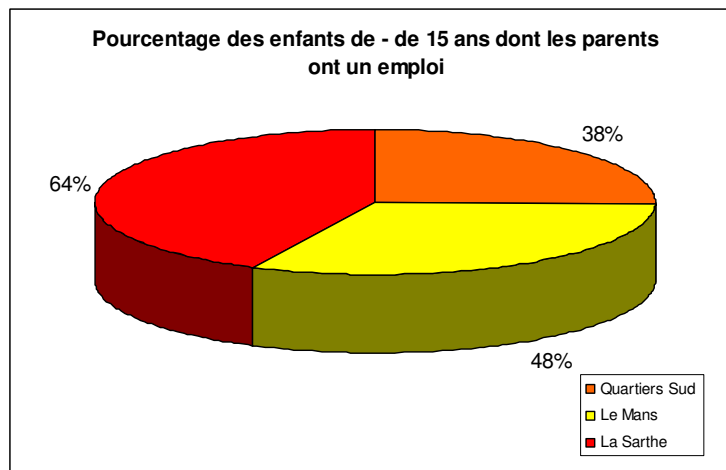
Les allocataires du territoire contactent la Caisse d'Allocations Familiales, soit :

- par téléphone pour 53 % des contacts,
- par mail pour 28 % des contacts,
- en se déplaçant pour 19 % des contacts.

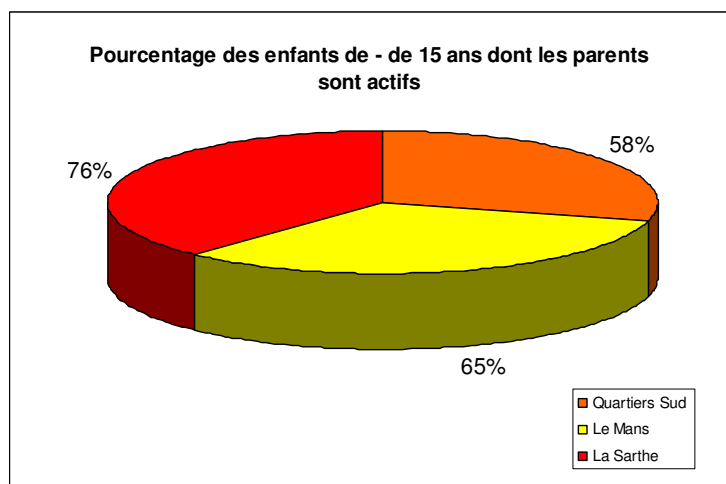
D'un point du vue parentalité et activité :

Un faible taux de parents actifs est en emploi pour tous les enfants âgés de 0 à 15 ans :

- **38 % des enfants de moins de 15 ans ont leurs parents qui sont en emploi** contre 64% sur le département. **Soit plus de deux fois moins que sur le département** – sur le Mans 48 % ont leurs parents en emploi. **Plus d'un tiers des enfants de moins de 15 ans ont un parent en emploi.**



- 58% des enfants de moins de 15 ans ont leur parent actif (au chômage ou en emploi) contre 76% au niveau départemental. Sur Le Mans 65 % ont leurs parents actifs.



1-4 Le regard d'habitants, bénévoles et professionnels sur le territoire :

Plusieurs espaces de recueil de parole ont été investis :

- Rencontres bénévoles-professionnels et administrateurs avec la Maison Pour Tous Jean Moulin, dans un objectif d'amorcer la réflexion commune et de croiser les regards. Le travail produit s'est fait à partir de deux documents mis à disposition : les données CAF présentées ci-dessus et un article de l'INSEE concernant les 5 quartiers prioritaires ville des Pays de Loire. L'analyse de ces documents a donné lieu à un premier échange entre les participants, notamment sur la pauvreté et les situations d'isolement (personnes seules et monoparentalité) sur le territoire. Dans un second temps, un outil de recueil de données de parole auprès d'habitants a été construit. La temporalité de ce diagnostic avec celle des actions, maintenues malgré la réactualisation du Projets Social, a rendu difficile ce travail. Il sera à poursuivre, en partenariat avec la Maison Pour Tous Jean Moulin sur l'année 2020, afin d'affiner le diagnostic.
- L'organisation de soirées débat en lien avec le Grand Débat National, ce qui a permis de croiser des données et en fonction des questions posées, de les transposer à une vie associative et/ou de territoire.
- Des réunions partenariales à l'initiative du Centre Social ou des partenaires permettant de recueillir des données à partir d'une écoute orientée sur les questions du lien social, de la famille, de l'accès aux droits.

Une centaine de personnes ont participé à ce recensement de données chaudes.

Le regard et les propositions des habitants et acteurs sociaux du territoire et des propositions d'actions concrètes.

Sur la question de l'organisation de l'état et des services publics, les principales interrogations concernent (en lien avec le projet de Maison de Services au Public) :

- Un langage des services publics parfois inadapté à tous, y compris l'Education Nationale,
- Des horaires d'ouverture des administrations pas toujours compatibles aux horaires des personnes actives,
- Un manque d'humanité,
- Des questions sur l'adaptation de la réforme de l'Education Nationale aux besoins des jeunes,
- Une réduction de moyens humains dans les services publics,
- Le manque de liens ente les générations,
- Une méconnaissance des structures du quartier malgré une fréquentation importante des services sociaux.

Accès aux droits et inclusion numérique :

- Une forte inquiétude sur le « tout numérique » dans les administrations,
- Un besoin d'accompagner les personnes les plus éloignées du numérique,
- Une facilité pour les jeunes de naviguer sur les réseaux sociaux mais moins pour effectuer les démarches en ligne et aller sur les dispositifs de formation et/ou d'emploi, ou rechercher un stage,
- Des difficultés dans la complétude de dossiers, ce qui entraine un renoncement aux droits.

Des pistes d'actions concrètes :

- *Présenter le fonctionnement de la Maison France Services aux partenaires : Inauguration, portes ouvertes ou réunions d'informations,*
- *Développer un projet autour de l'initiation au numérique,*
-

Sur la question de la famille et des jeunes :

- Un besoin d'améliorer la communication parents-collèges et entre les élèves dans les collèges,
- Une précarité économique, notamment chez les jeunes qui pose la question de l'accès aux activités payantes et à des repas équilibrés, base de bonnes conditions d'apprentissage à l'école,
- Un repli des familles vers la sphère individuelle avec une difficulté à fréquenter les structures de proximité, avec une crainte d'être jugées,
- Une méconnaissance et une difficulté à s'approprier des lieux de proximité, notamment chez les jeunes,
- Une meilleure prise en compte des difficultés d'accès à la langue française chez les personnes d'origine étrangères ou en situation d'illettrisme,
- Un besoin de croiser les regards entre partenaires,
- Un besoin de mieux connaître les spécificités culturelles des familles accueillies,
- Un besoin, pour les parents, d'être rassuré dans leur rôle, à fortiori quand les enfants grandissent,
- Des enfants qui passent beaucoup de temps derrière les écrans sans accompagnement,
- Identifier les différentes jeunesse sur le territoire afin d'adapter les propositions.

Des pistes d'actions concrètes :

- *Organiser un groupe de travail Famille Parentalité,*
- *Coordonner les actions famille sur le territoire,*
- *Proposer une offre d'actions d'éveil culturel des 0-4 ans (permet de lutter contre les écrans),*
- *Mettre en place des cafés parents autour des questions de santé : soins dentaires, sommeil, alimentation,...*
- *Mettre en place un médiateur scolaire qui fera le lien entre les écoles et les familles (projet en cours de mise en œuvre avec la Fédération des Associations Laïques de la Sarthe (FAL72),*
- *Réorganiser l'accompagnement scolaire en impliquant plus les parents,*
-

Sur la question du lien social :

- Un isolement social et une solitude de certains habitants du territoire, y compris des jeunes,
- Une difficulté pour aller vers les équipements,
- Des espaces publics partagés, mais sans mélange entre les différentes communautés (exemple : Cité de la Plaine des Glonnières),
- Un cumul de difficultés sociales, éducatives, financières entraînant un repli sur soi,
- Le manque de liens entre les générations.

Des pistes d'actions concrètes

- *Aller vers les publics peu visibles (projet piloté par la Mission Locale en direction des 16-30 ans),*
- *Travailler avec l'épicerie solidaire (rentrée 2019 pour le Centre Social des Quartiers Sud),*
- *Renforcer le travail hors-les-murs.*

Sur la question de la Démocratie/Citoyenneté et du vivre ensemble :**Des pistes d'actions concrètes :**

- *Renforcer les espaces d'expression en direction des citoyens et tenir compte de leur parole,*
- *Instaurer des temps de débat avec les plus jeunes, afin de les intégrer à la vie citoyenne, ce qui encouragerait la confiance en soi, comme la confiance en l'autre, et l'engagement dans la cité,*
- *Eduquer à la vie politique le plus tôt possible,*
- *Renforcer le soutien aux associations solidaires,*
- *Renforcer les liens entre Education Nationale et Education Populaire afin de développer une approche cohérente et complémentaire dans la transmission des savoirs, les loisirs, la vie sociale.*

Ce diagnostic est à croiser avec les attentes et orientations politiques de nos principaux financeurs, afin de dégager des orientations pour le futur Projet Social.



2- LES ATTENTES DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LE TERRITOIRE

2-1 La Ville

Deux délibérations municipales de décembre 2018 et mars 2017 rappellent le soutien de la ville à l'animation de vie sociale :

« La Ville du Mans a toujours contribué à structurer l'Animation de la Vie Sociale (AVS) dans le territoire manceau en appui avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe. Le soutien historique apporté aux centres sociaux est une des preuves de l'attachement du Mans à cette dynamique locale.

Plus récemment, dès mars 2017, une délibération a été prise afin de conforter la place des différents acteurs associatifs concourant à ce projet collectif fortement soutenu par la municipalité.

Le « Projet Social » est la clé de voûte des deux structures principales de l'Animation de la Vie Sociale : les « centres sociaux » et les « espaces de vie sociale ». Il précise les axes d'interventions prioritaires et propose un plan d'actions et d'activités adaptés. Le soutien et l'accompagnement de projets basés sur la participation des habitants est un axe primordial de l'animation de la vie sociale, telle que définie dans les circulaires de la CNAF.

Si les missions des centres sociaux sont plus ou moins connues des Manceaux et peuvent être résumées en « un projet d'animation globale animé par une équipe de professionnels et de bénévoles », les Espaces de Vie Sociale (EVS) ne sont apparus que plus tardivement. Ces structures de proximité touchent tous les publics : les familles, les enfants, les jeunes...Elles développent prioritairement des actions collectives visant au renforcement des liens sociaux et familiaux et des solidarités de voisinage.

Au départ, les Espaces de Vie Sociale (EVS) ne pouvaient être portés que par des structures associatives ; depuis le dispositif a été étendu aux équipements gérés par des collectivités territoriales.

Aujourd'hui, cohabitent au Mans, quatre centres sociaux regroupés au sein de l'Union Mancelle des Centres Sociaux et trois Espaces de Vie Sociale (deux portés par la MJC Prévert dans le cœur de ville et les Quartiers Nord et un par l'association l'Arbre, Quartiers Est).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Ville du Mans est donc structurée de manière à couvrir la totalité du territoire dans ce domaine. En plus des subventions de la Ville, ces structures associatives bénéficient d'un agrément et d'un financement annuel de la CNAF, sous forme de prestation plafonnée (83K€ max pour les centres sociaux, 23K€ max pour les EVS) ; la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe abonde également aujourd'hui, sur ses fonds propres, le budget de ces associations.

Il s'agit aujourd'hui de structurer et de densifier le schéma communal d'animation de la vie sociale, en demandant l'agrément en Espace de Vie Sociale pour deux équipements municipaux existants : la Maison Pour Tous Jean Moulin dans un premier temps et la Maison de Quartier Pierre Guédou ensuite.

Ces deux équipements implantés sur les territoires d'agrément de deux centres sociaux (le Centre Social Quartiers Sud et le Centre Social Simone Veil la Grande Maison) développeraient un programme d'animation et de prévention, en cohérence avec les projets sociaux des deux structures associatives qui pourrait être reconnu et cofinancé par la CAF.

Les échanges entre les espaces de vie sociale existants et à venir et les centres sociaux présents pourraient désormais être axés sur des perspectives de complémentarité et de coopération dans des domaines aussi divers que l'accompagnement à la parentalité et les loisirs familiaux, les actions de prévention en destination de la jeunesse ou l'accompagnement des personnes isolées.

Les équipes d'intervention seraient amenées à se croiser, à échanger et à élaborer des stratégies communes, avec pour finalité, une meilleure mobilisation des habitants dans la mise en vie de leurs territoires.

Pour parvenir à coordonner ce dispositif, impliquant des salariés associatifs, des habitants, bénévoles et des agents de la collectivité, il est proposé que soit créé un poste de chargé de mission à temps plein. En conséquence, je vous propose, mes chers collègues, de confirmer ce principe de coordination de l'animation de la Vie Sociale et de valider la création, au Tableau des Emplois Permanents, d'un poste de chargé de mission (catégorie A) ».

Extrait de la VDM-18-0937 – Conseil Municipal Séance du 20-12-2018

2-2 La Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe (CAF) : Pilote du schéma départemental d'animation de vie sociale

Dans le cadre de la convention d'objectif et de gestion signée entre l'Etat et la CNAF, pour une durée de 5 ans (2013/2017), Les Caisses d'Allocations Familiales mettent en œuvre au plan départemental, une politique familiale et sociale, une offre globale de service et garantissant l'accessibilité aux services auprès des allocataires. Ainsi, les Caisses d'Allocations Familiales sont chargées en tant qu'institution d'une mission de service public, qui s'articule autour de 3 grandes orientations de :

1. Développer les services aux familles, réduire les inégalités :
 - Renforcer le développement de l'offre d'accueil des jeunes enfants en direction de toutes les familles et de tous les territoires,
 - Contribuer à la structuration d'une offre « enfance-jeunesse » adaptée aux besoins des familles,
 - Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents – enfants,
 - Favoriser l'intégration sociale des familles dans leur environnement et contribuer à la cohésion sociale sur les territoires.

2. Apporter une réponse globale aux besoins des allocataires, renforcer l'accès aux droits, simplifier les démarches :
 - Favoriser pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité,
 - Améliorer le parcours d'insertion sociale des personnes et des familles en situation de précarité,
 - Aider les familles confrontées à des événements ou des difficultés fragilisant la vie familiale.

- 3- Renforcer l'efficacité de la production du service et améliorer la qualité du traitement des droits :
 - Verser le « juste droit » et maîtriser les risques,
 - Poursuivre la lutte contre la fraude,
 - Renforcer l'efficacité des processus de gestion,
 - Promouvoir une dynamique de développement durable en lien avec le plan cadre de la Sécurité Sociale.

L'accompagnement des centres sociaux par les Caisses d'Allocations Familiales, s'inscrit dans l'orientation « Développer les services aux familles, réduire les inégalités » et plus précisément « Favoriser l'intégration sociale des familles dans leur environnement et contribuer à la cohésion sociale sur les territoires ».

C'est à ce titre que les Caisses d'Allocations Familiales se mobilisent pour promouvoir une politique d'animation de la vie sociale sur les territoires, à laquelle les centres sociaux ainsi que d'autres acteurs apportent leur contribution.

Les **circulaires CNAF N°2012-13 du 20 juin 2012, et N° 005 du 16 mars 2016** relatives à l'animation de la vie sociale, à l'animation globale et collective famille permettent de soutenir une politique sociale déterminante pour les familles et les territoires en réaffirmant et en renforçant l'engagement institutionnel et le rôle central de la branche famille. Texte de référence pour l'ensemble des structures, elle participe au renforcement de l'approche globale territoriale.

L'Animation de la Vie Sociale s'appuie sur des équipements de proximité, centres sociaux et espaces de vie sociale. Leur action se fonde sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants pour apporter des solutions aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire. Lieux ressources qui proposent des services et activités à finalités sociales et éducatives, ils soutiennent le développement de la participation des usagers-habitants afin de leur permettre de contribuer eux-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions.

Principe fondateur et plus-value de l'Animation de la Vie Sociale, la participation concerne à la fois les usagers, les habitants du territoire, les familles y compris les enfants et les jeunes ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie quotidienne de la structure.

Le Projet Social est la clé de voûte des centres sociaux. A partir d'une démarche participative, associant les usagers, les bénévoles et plus largement les partenaires du territoire, Il explicite les axes d'interventions prioritaires et propose un plan d'actions et d'activités adaptées.

2-3 La Politique de la Ville et le contrat de ville cadre légal transversal entre l'Etat, Le Mans Métropole, le Conseil Départemental

Les enjeux du contrat de ville répondent aux orientations nationales et aux orientations locales de Le Mans Métropole. Celui-ci a été signé pour la période 2015-2020. Un travail d'évaluation des axes est en cours de réalisation.

Le contrat ville, pilier de la cohésion sociale est traité par thématique :

- Education
- Citoyenneté
- Santé
- Prévention de la délinquance

C1- Généralités Cohésion Sociale :

- C'est lutter contre les inégalités de tous ordres, les concentrations de la pauvreté et les fractures économiques, sociales, numériques et territoriales,
- Garantir aux habitants des quartiers défavorisés, l'égalité réelle d'accès aux droits, à l'éducation, la culture, aux services et aux équipements publics.

C2- Education :

- L'éducation est l'enjeu fondamental pour la réussite collective de l'épanouissement individuel des jeunes des quartiers prioritaires,
- La réussite scolaire conditionne l'insertion sociale et professionnelle des jeunes,
- L'offre éducative périscolaire et l'offre en matière de soutien à la parentalité contribuent au renforcement de la concertation partenariale et à l'affirmation d'un principe de coéducation.

C3 - Citoyenneté :

- Le vivre ensemble sur les territoires ne se décrète pas. Il se nourrit de la prise d'initiatives individuelles et collectives qui s'inscrivent dans un vaste projet d'éducation à la différence où doivent s'exercer des solidarités. L'interculturalité est une force qu'il s'agit de promouvoir, d'animer et de valoriser dans les quartiers,
- La vie associative fabrique un lien et joue un rôle essentiel à la cohésion sociale.

C4 - Santé :

- Développer la prévention, promouvoir l'éducation à la santé et favoriser l'accès aux soins.

C5 - Prévention de la délinquance :

- Garantir la tranquillité des habitants par les politiques de sécurité et la prévention de la délinquance.

C6 - Cadre de vie et renouvellement urbain :

La politique de la ville vise à réduire les inégalités sociales, territoriales et à enrayer les processus stigmatisant et ségrégatif.

La démarche du renouvellement urbain repose sur plusieurs axes :

- Développer l'attractivité des quartiers, développement économique, offres d'équipements et de services, diversité fonctionnelle, accessibilité,
- Garantir l'attractivité de l'habitat : qualité, entretien, diversification, attributions, loyers...
- Porter une attention sur la mixité sociale et le peuplement,
- La mise en place de la gestion sociale et urbaine de proximité, dont l'objectif est d'assurer la mise en œuvre de la qualité de vie des habitants du territoire, avec des habitants directement associés à la démarche contractuelle.

Les politiques publiques, c'est :

- L'accès aux droits fondamental et la réduction des inégalités sociales, un principe pour toutes les politiques publiques, y compris l'inclusion numérique !
- La transversalité et le partenariat, pour répondre aux besoins du territoire,
- Des thématiques transversales : Famille, Education, Lien social, solidarités,
- La Participation des habitants : faire avec plutôt que faire pour,
- Le Centre Social, au carrefour de ces politiques publiques, équipement de proximité, moteur dans l'ANIMATION de la VIE SOCIALE !

SYNTHESE et ORIENTATIONS

1- LE TERRITOIRE des QUARTIERS SUD

Ses forces :

- 12 % de la population mancelle, riche par sa mixité culturelle,
- Un territoire avec une présence à l'équilibre entre jeunes de moins de 18 ans et seniors,
- Un territoire bien doté en services de proximité, offres culturelles et associatives,
- Une offre locative et d'accession à la propriété attrayante favorisant l'accès au logement des ménages modestes,
- Des liens de solidarité pour les habitants inscrits dans des réseaux !

Ses faiblesses :

- Des quartiers du territoire marqués par une population en grande vulnérabilité socio-économique (le Quartier Politique de la Ville Ronceray-Glonnières-Vauguyon est le plus pauvre des Quartiers Politique de la Ville des Pays de Loire),
- Une révolution numérique qui facilite l'accès aux droits pour une grande partie de la population, Cet accès peut être complexe pour certains habitants et doit être accompagné pour limiter la fracture numérique et le renoncement aux droits fondamentaux de base !
- Une diversité d'offres culturelles, sportives, associatives... pas toujours ressentie comme accessible, pour les publics les plus vulnérables !
- Une plus grande vulnérabilité au niveau de l'**isolement et de la monoparentalité, plus élevé** que sur le département.

2- LES PROBLEMATIQUES REPEREES

- Une population en situation d'isolement social

Bien que des réseaux de solidarité existent sur le territoire, des situations d'isolement social (familles monoparentales et personnes seules,...), de repli sur soi et renoncement aux droits sont repérés. Soutenir le lien social et les solidarités de proximité permettraient de maintenir une dynamique collective sur le territoire, de favoriser l'accès aux droits et l'inclusion numérique.

- Une nécessité de mieux se faire connaître auprès des habitants pour mieux les connaître et les accompagner

Il est repéré une méconnaissance par les habitants des différents services présents sur le territoire. Aller à la rencontre des habitants sur leurs lieux de vie renforcerait l'interconnaissance habitants- centre social – services, leur participation et leur expression, et permettrait de les reconnaître en tant qu'acteurs sur le territoire. Enfin, renforcer la mission d'accueil leur permettrait également une meilleure connaissance de leur territoire et un meilleur accès aux droits fondamentaux.

- Affirmer notre démarche d'animation de vie sociale sur le territoire

La démarche de travail engagé par le Centre Social des Quartiers Sud depuis plusieurs années lui permet d'être identifié comme un véritable accompagnateur de projets d'habitants sur le territoire et de s'inscrire ainsi dans une démarche d'animation de vie sociale.

Mieux identifier les difficultés énoncées par les habitants, proposer d'accompagner ces habitants dans la recherche de réponses adaptées renforcerait un pouvoir d'agir parfois « mis en veille ».

Bien développée ces dernières années, poursuivre cette mission d'animation de vie sociale sur le territoire, affiner la connaissance, s'ouvrir à de nouveaux partenariats, notamment l'Espace de Vie Sociale porté par la Maison Pour Tous Jean Moulin permettrait d'apporter une réponse plus cohérente aux problématiques identifiées et aux besoins des habitants.

L'accompagnement des habitants dans la recherche de solutions à des difficultés repérées, un premier pas vers le pouvoir d'agir...

3- LES ORIENTATIONS FUTURES du PROJET SOCIAL

Bien plus que de nouvelles orientations, le futur Projet Social s'inscrit dans une continuité de travail en cohérence avec celui de la période 2014-2019, tout en prenant en compte les nouvelles problématiques, telle que l'inclusion numérique.

Il prend ancrage sur des valeurs fondamentales d'un Centre Social à savoir la dignité, la solidarité et la démocratie.

Il renforce l'identité du Centre Social des Quartiers Sud en tant que structure de développement social local sur un territoire.

4- Les ENJEUX REPERES

Les axes du futur Projet Social évoluent avec les enjeux repérés sur le territoire qui concernent :

- L'accès aux droits : accès et transition numérique,
- La mixité sociale et culturelle,
- Une écoute large et orientée des habitants,
- Une continuité des actions famille et jeunesse,
- La mobilisation des habitants, du projet d'animation à la gouvernance.

Dans les axes de travail, le Centre Social des Quartiers Sud sera vigilant à l'accueil dans et hors-les-murs et au Faire Ensemble avec les habitants. Ces deux principes d'intervention nécessiteront de faire évoluer la pratique professionnelle de l'équipe et en particulier sur :

- l'adaptation de la posture professionnelle en situation d'accueil et d'écoute des habitants,
- d'assurer une mission d'animation de vie sociale dont l'acteur central est l'habitant et/ou la famille,

- de placer l'équipe du Centre Social comme accompagnatrice, facilitatrice de projets d'habitants, de jeunes, de famille, de territoire, et ce quel que soient les axes de travail et les pôles de projets.

5- LES AXES DE TRAVAIL

Trois axes ont été dégagés, en continuité du Projet Social précédent (*Cf. bilan finissant p8*).

Ces trois axes de travail se déclineront sous forme d'actions conduites en transversalité sur l'ensemble des pôles de projets :

- **Axe 1 : Favoriser l'entraide et les solidarités**
- **Axe 2 : Vivre ensemble**
- **Axe 3 : Agir ensemble**

L'accompagnement à la parentalité constitue une question transversale traitée sur l'ensemble des axes. C'est pourquoi le choix a été fait de ne pas décliner l'accompagnement à la parentalité comme un axe à part entière mais de le retrouver dans toutes les actions menées au quotidien.

De même, la mission d'accueil et d'inclusion numérique en plein développement par la mise en place de la Maison de Services au Public et des actions hors-les-murs constitue une action transversale du Projet Social à venir.

Ces trois axes ont pour finalité le développement social du territoire.



La MISE EN ŒUVRE des AXES du PROJET SOCIAL

Cette démarche s'appuie sur 4 fonctions essentielles :

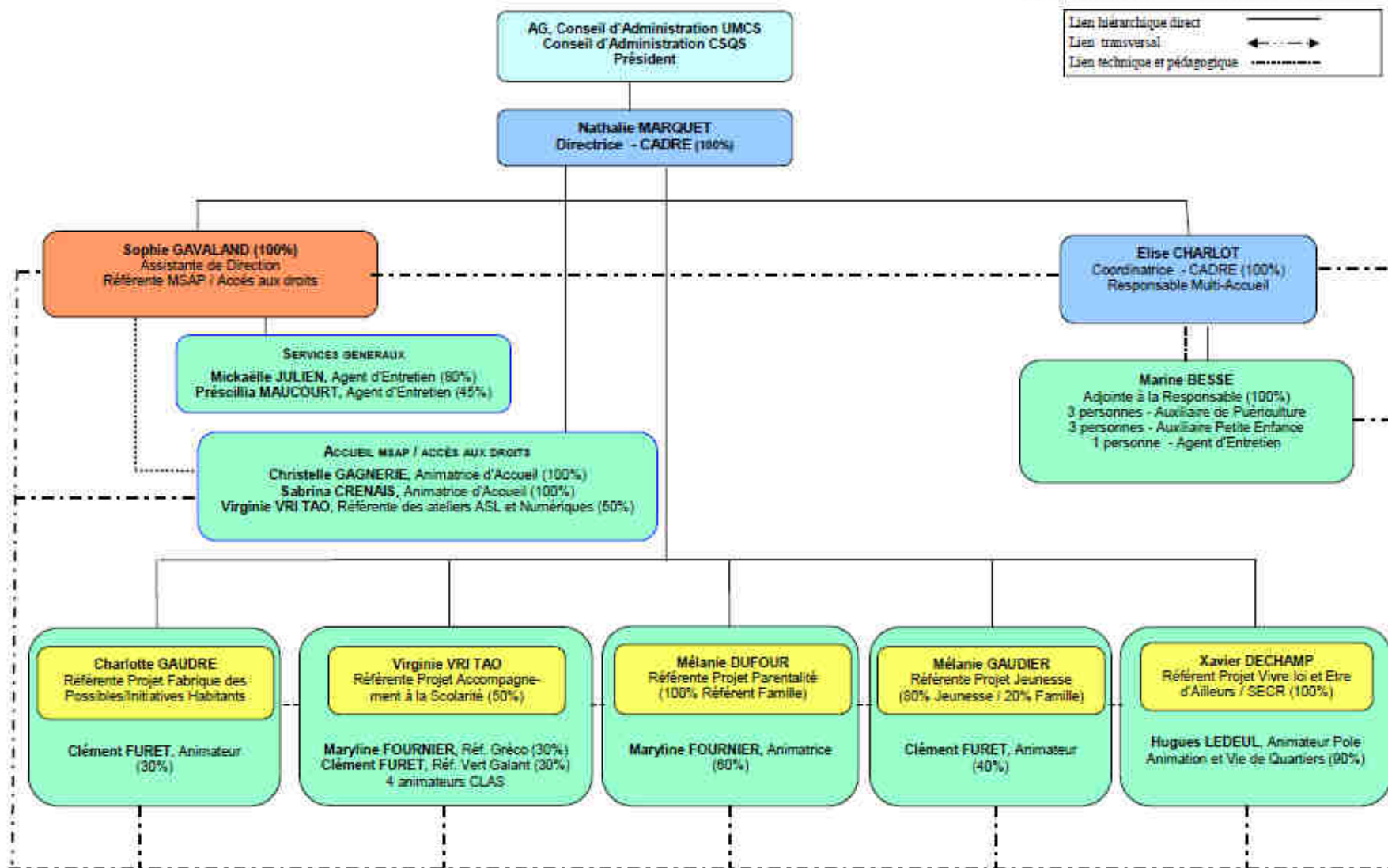
- La « **fonction gouvernance de l'association** » : celle-ci se fait conjointement avec l'ensemble des Centres Sociaux de la ville du Mans à travers l'Union Mancelle des Centres Sociaux. Depuis juin 2018, une nouvelle organisation issue d'un travail de réflexion d'une année s'applique, à savoir :
 - Une co-présidence partagée entre 14 bénévoles issus des 4 centres sociaux (aujourd'hui, 1 administrateur par centre social) et 16 administrateurs siègent au Conseil d'Administration,
 - La mise en place de 4 commissions thématiques co-pilotées par un co-président et un directeur : commission finances ; ressources humaines ; communication et bénévoles-usagers-animation avec un rôle décisionnaire par délégation du Conseil d'Administration,
 - Enfin, des groupes de travail thématiques composés de salariés, bénévoles, usagers intéressés par le sujet à traiter. A ce jour, un groupe de travail parentalité, accompagnement scolaire, fêtes de quartier et ateliers sociolinguistiques devraient démarrer avant fin 2019.
 - Un collectif d'animation, rattaché ou non aux associations des centres sociaux, qui aura pour objectif de définir et mettre en œuvre avec l'équipe des salariés, les projets d'animation.

Ces instances fonctionneront à condition de les considérer comme des espaces à part entière d'initiatives, de partages d'idées, d'apprentissages, d'exercices de la citoyenneté et de la négociation et non des espaces qui se juxtaposent à ce que les centres sociaux pilotent déjà sur les territoires. Le Projet Social s'inscrit dans cette dynamique et plus particulièrement dans l'axe Agir Ensemble.

- La fonction « **Ressources Humaines** » qui met en évidence la diminution de postes sur l'équipe d'animation ainsi que le déploiement de postes sur le Multi-accueil. Cette restructuration nous a amené à présenter un nouvel *organigramme* (Cf. ci-dessous) et en interrelation avec l'espace ressources de l'UMCS.
- Un « **Budget de fonctionnement** » qui prend en compte la restructuration des postes, le déploiement du Multi Accueil, et depuis 2018 le développement de la Maison de Services au Public. Les années de référence à prendre en compte pour les exercices financiers 2020-2023 seront le CR 2019 et le BP 2020, en ce qui concerne les actions d'animation globale. En effet, l'ensemble des restructurations prévues ont été effectuées et le Centre Social des Quartiers Sud devrait se stabiliser. Le budget prévisionnel 2019 s'élève à **856 297 €**, le compte de résultat 2018 **857 481 €**. L'émergence de nouveaux projets nécessitant des moyens financiers supplémentaires feront l'objet d'une présentation en comité de pilotage UMCS avant une éventuelle mise en œuvre.
- Pour le Multi Accueil, le Centre Social des Quartiers Sud est en attente d'une réponse du Conseil Départemental pour une modification d'agrément, ce qui impacte le Budget Prévisionnel 2020 par rapport à 2019. Le Budget Prévisionnel 2019 s'élève à 315 341 €. La question budgétaire est à mettre en lien avec la commission finances et ressources humaines de l'UMCS, ainsi qu'avec la commission technique et le groupe de pilotage Ville-CAF-UMCS.
- Des **moyens logistiques** définissant les mises à disposition de locaux, matériels et prestations inscrits dans une convention d'objectifs et de moyens.

ORGANIGRAMME du PERSONNEL UMCS sous l'autorité du CENTRE SOCIAL DES QUARTIERS SUD

ORGANIGRAMME APPLICABLE À PARTIR DU 1ER OCTOBRE 2019



AXE 1 : FAVORISER L'ENTRAIDE et les SOLIDARITÉS

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PUBLIC CONCERNE	RESULTATS ATTENDUS	ACTIONS EXISTANTES, A FAIRE EVOLUER	EVALUATION
<p>Soutenir les habitants dans leur quotidien</p>	<p>Écouter et accompagner individuellement (accueil dans et hors-les-murs, écrivain public, Maison de Services au Public, accès aux numériques)</p> <p>Accompagner le développement de liens sociaux dans le but de rompre l'isolement à partir d'espaces de rencontres</p> <p>Identifier les besoins d'aide et les ressources sur le territoire des Quartiers Sud</p>	<p>Les habitants des Quartiers Sud, tous âges confondus, avec une attention portée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux habitants issus des territoires de la politique de la ville - aux personnes en situation d'isolement - aux personnes en situation de précarité 	<p>Que le Centre Social soit identifié comme un lieu ressource</p> <p>Amélioration de la vie quotidienne des habitants</p> <p>Développement du lien social, familial et solidaire</p> <p>Apporter une réponse en termes de relais, d'instances de travail, d'actions de proximité aux problématiques repérées</p> <p>Plus d'espaces et d'initiatives de transmission de savoirs entre les habitants</p> <p>Plus d'actions solidaires</p> <p>Plus de diversité de transmission des savoirs</p> <p>Développement du lien social et solidaire</p> <p>Mixité sociale, culturelle et générationnelle</p>	<p>MSAP</p> <p>Accueil Centre Social</p> <p>Accueil hors-les-murs</p> <p>Café des habitants</p> <p>Accueil des nouveaux habitants</p> <p>Propositions des habitants</p> <p>Multi-accueil</p> <p>Lieu d'accueil enfant-parent Mosaïque</p> <p>Actions parentalité (rencontre parents enfants, animations PMI, Projets loisirs familiaux)</p> <p>Accompagnement à la scolarité</p> <p>Actions jeunesse</p> <p>Ateliers numériques</p> <p>Ateliers Français Langues Étrangères</p> <p>Activités Loisirs Adultes</p> <p>Collectifs « Entraide et solidarité »</p>	<p>Mesurer le renouvellement du public, la création de nouveaux réseaux et de dynamiques de groupes</p> <p>Mesurer le nombre de problématiques repérées</p> <p>Mesurer la satisfaction des personnes par rapport à la demande initiale</p> <p>Mesurer le nombre et la qualité des réponses apportées</p>
<p>Favoriser la transmission de savoirs et les initiatives solidaires</p>	<p>Identifier les besoins, et les envies d'apprendre et de recevoir, et les ressources pour y répondre</p> <p>Impulser et accompagner la mise en place d'ateliers de transmission de savoirs</p> <p>Soutenir les actions existantes</p> <p>Informer et sensibiliser les habitants sur des initiatives solidaires existantes</p>	<p>Les habitants des Quartiers Sud, tous âges confondus, avec une attention portée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux habitants issus des territoires de la politique de la ville - aux personnes en situation d'isolement - aux personnes en situation de précarité 	<p>Que le Centre Social soit identifié comme un lieu ressource</p> <p>Amélioration de la vie quotidienne des habitants</p> <p>Développement du lien social, familial et solidaire</p> <p>Apporter une réponse en termes de relais, d'instances de travail, d'actions de proximité aux problématiques repérées</p> <p>Plus d'espaces et d'initiatives de transmission de savoirs entre les habitants</p> <p>Plus d'actions solidaires</p> <p>Plus de diversité de transmission des savoirs</p> <p>Développement du lien social et solidaire</p> <p>Mixité sociale, culturelle et générationnelle</p>	<p>MSAP</p> <p>Accueil Centre Social</p> <p>Accueil hors-les-murs</p> <p>Café des habitants</p> <p>Accueil des nouveaux habitants</p> <p>Propositions des habitants</p> <p>Multi-accueil</p> <p>Lieu d'accueil enfant-parent Mosaïque</p> <p>Actions parentalité (rencontre parents enfants, animations PMI, Projets loisirs familiaux)</p> <p>Accompagnement à la scolarité</p> <p>Actions jeunesse</p> <p>Ateliers numériques</p> <p>Ateliers Français Langues Étrangères</p> <p>Activités Loisirs Adultes</p> <p>Collectifs « Entraide et solidarité »</p>	<p>Mesurer le renouvellement du public, la création de nouveaux réseaux et de dynamiques de groupes</p> <p>Mesurer le nombre de problématiques repérées</p> <p>Mesurer la satisfaction des personnes par rapport à la demande initiale</p> <p>Mesurer le nombre et la qualité des réponses apportées</p>

AXE 2 : VIVRE ENSEMBLE

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PUBLIC CONCERNE	RESULTAT ATTENDUS	ACTIONS EXISTANTES, A FAIRE EVOLUER	EVALUATION
Favoriser l'épanouissement et le mieux être personnel pour une vie sociale paisible	Renforcer l'estime de soi, la confiance en soi, la prise d'initiative Favoriser le développement du libre arbitre, de la capacité à faire des choix responsables et se construire des valeurs individuelles	Les habitants des quartiers sud, tous âges confondus, avec une attention portée : - aux habitants issus des territoires de la politique de la ville - aux personnes en situation d'isolement - aux personnes en situation de précarité	Aisance dans la vie sociale Autonomie dans les démarches Engagement citoyen, auprès des autres, participation aux débats... Mixité et respect entre les publics Acceptation de la différence Ouverture, partage et recherche de la découverte de l'autre Plus de sociabilité Initiatives de rencontres portées par les acteurs (habitants, associations, partenaires...)	Vivre Ici et être d'Ailleurs (Cf. Fiche Action) : soirées, expositions, rencontres débat, ateliers à visée culturelle, sorties, fête interculturelle,...) Contribution aux Semaines d'Éducation Contre le Racisme Accueil des nouveaux habitants Propositions des habitants Café des Habitants Anim'Été Actions parentalité Lieu d'Accueil enfant-parent Mosaïque Multi Accueil Actions Santé et Bien être Collectif « Initiatives Jeunes » Accompagnement de projets d'habitants ou d'associations Animations de quartier Passerelles Associatives Liste de propositions des habitants Mise en valeur des associations de quartiers	Identifier le nombre de projets mis en place Mesurer la mixité des acteurs du territoire impliqués dans les actions Mesurer l'impact des actions sur le territoire (identification des changements) Identifier les implications dans la ville ou à l'extérieur (ex : adhésion à une association, participation au collectif d'animation,...) Sur les actions des partenaires, mesurer la plus-value de notre participation sur les actions et notre capacité d'influence
Valoriser et renforcer le respect des différences	Susciter la réflexion et des débats sur la différence Mettre en œuvre des projets entre populations différentes (âge, sexe, culture...) Valoriser et accompagner les initiatives interculturelles				
Faciliter et renforcer la vie associative	Valoriser et faire connaître les associations Apporter un soutien aux associations Favoriser le partenariat entre les associations				

AXE 3 : AGIR ENSEMBLE

OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	PUBLIC CONCERNE	RESULTAT ATTENDUS	ACTIONS EXISTANTES A FAIRE EVOLUER	EVALUATION
Faire évoluer la participation des habitants vers le pouvoir d'agir des habitants	<p>Renforcer la capacité d'agir individuelle (estime de soi, confiance en soi)</p> <p>Renforcer la capacité d'agir collective (groupe, actions collectives)</p> <p>Renforcer la capacité d'agir auprès des politiques</p>	<p>Les habitants des Quartiers Sud, tous âges confondus, avec une attention portée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux habitants issus des territoires de la politique de la ville - aux personnes en situation d'isolement - aux personnes en situation de précarité 	<p>Développement des mobilisations individuelles</p> <p>Développement des mobilisations collectives</p> <p>Développement des actions citoyennes</p> <p>Implication de nouveaux habitants au service de l'intérêt général</p> <p>Création et développement des associations</p> <p>Lien entre les associations</p> <p>Projets communs entre associations aux activités des associations</p> <p>Plus de participants des Quartiers Sud</p> <p>Meilleure complémentarité entre les missions et actions des acteurs du territoire</p> <p>Mieux répondre collectivement aux problématiques repérées dans le diagnostic</p> <p>Contribuer au développement de l'Espace de vie Sociale en partenariat avec la Maison Pour Tous Jean Moulin</p>	<p>Cet axe transversal renvoie à une posture professionnelle qui se décline sur l'ensemble des actions du Centre Social et plus particulièrement dans le collectif d'animation, les différentes commissions et groupes de travail du CSQS et de l'UMCS.</p>	
Renforcer l'engagement et l'éducation à la citoyenneté	<p>Informier et valoriser l'engagement et les actions d'intérêt général</p> <p>Initier et accompagner des actions d'expérimentation à la citoyenneté</p> <p>Initier et accompagner des actions qui contribuent à l'intérêt général</p>				

<p>Renforcer le partenariat, la mise en réseau, la concertation, la construction d'actions collectives</p>	<p>Initier des rencontres partenariales en lien avec des problématiques repérées</p> <p>Initier et animer des dispositifs, des instances de concertation en lien avec les axes du projet</p> <p>Associer les partenaires à la mise en œuvre des actions</p>	<p>Les habitants des Quartiers Sud, tous âges confondus, avec une attention portée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux habitants issus des territoires de la politique de la ville - aux personnes en situation d'isolement - aux personnes en situation de précarité 			
<p>Faire évoluer les postures des professionnels et des habitants dans leur manière d'agir</p>	<p>Informier et sensibiliser les habitants sur le projet et la finalité du centre social</p> <p>Permettre à l'habitant d'être acteur de la vie du centre social</p> <p>Former les professionnels et bénévoles</p>				

Les FICHES ACTIONS

FICHE ACTION N° 1	Accueil dans et hors les murs – Maison de Services Au Public		
	Reconduction	Nouvelle	Evolution
AXE DU PROJET	Axe 1 : Favoriser l'entraide et les solidarités – Accueillir dans et hors-les-Murs		
Eléments contextuels	<p>Le tissu familial est le premier socle de la sociabilité et de recours en cas de besoin. Cependant, nous ressentons que les situations d'isolement concerne toutes les catégories socioprofessionnelles.</p> <p>Les personnes seules, les familles monoparentales et les familles étrangères sont en augmentation sur le territoire. La barrière de la langue étant un frein supplémentaire dans l'accès à l'information et l'accès aux droits.</p> <p>Le diagnostic fait ressortir une situation de précarité économique, culturelle et sociale des familles et des habitants sur le territoire avec un cumul de difficultés. (d'ordre administratif, accès au numérique, de difficultés dans la gestion des démarches administratives, accès aux droits et aux droits et à l'information)</p> <p>L'accueil n'a pas été imaginé comme le maillon transversal du projet social ou gravite un grand nombre d'actions permettant aux habitants de répondre à leurs sollicitations.</p>		
Présentation de l'action	<p>Le Centre Social dans le cadre de son renouvellement du projet social a le souhait de définir l'accueil dans et hors les murs comme une mission transversale de son projet. Pour assurer davantage de cohérence sur les actions qui gravitent autour de l'accueil, il a été réfléchi un projet Accueil avec une orientation transversale et une notion d'équipe (l'affaire de tous). Dans cette réflexion, on retrouve : Accueil physique et téléphonique, Animation des espaces d'accueil, MSAP / Pôle de Services / PAC, écrivain public, le numérique et Multimédia, le café des Habitants, ... et les actions hors les Murs.</p>		
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Informer, orienter et rendre accessible les services aux habitants - Accueillir et écouter les habitants - Recueillir et faciliter l'émergence d'initiatives des habitants 		
Objectifs opérationnels	<p>Faire le lien avec l'équipe d'animation pour l'accompagnement d'initiatives, Proposer la Fabrique des Possibles (RES, Café des Habitants, autres actions,..), Proposer un espace aménagé, convivial et sécurisant ainsi que des espaces d'animation éphémères,</p> <p>Etre disponible à la rencontre et à l'échange, aller à la rencontre des habitants présents sur l'espace d'attente et sur les différents quartiers,</p> <p>Identifier les ressources du territoire pour orienter les publics,</p> <p>Permettre l'accès à l'information et à l'accès aux droits.</p>		
Publics ciblés	Tout Public		
Partenaires	Partenaires : MSAP, Pôle de Services, du territoire, Santé, Jeunesse et autres partenaires en fonction des projets		
Fonctionnement	Durée	Année 2019	Echéance
	Localisation	Horaires : 8h30-12h / 14h-17h30, du lundi au jeudi ; 8h30-12h / 14h-17h, le vendredi ; fermeture du CSQS le mardi en matinée.	

Moyens	Humains	Tous les animateurs CSQS dont les animateurs d'accueil Bénévoles - Intervenants extérieurs	
Evaluation	Critères quantitatifs		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de bénéficiaires ▪ Typologie du public ▪ Nombre d'orientation et vers qui ▪ Identification du besoin ▪ Nombres d'Initiatives recensés 		
	Critères qualitatifs		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualité de l'accueil ▪ Animations proposées 		
	Résultats attendus		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveaux bénévoles, ▪ Nouveaux adhérents, ▪ Renouvellement du public, ▪ Nouvelle dynamique d'équipe, ▪ Nouveaux projets d'habitants. 		
	Résultats obtenus		Analyse des écarts
Matériels / Moyens logistiques	<p>Mise en vie de l'espace d'accueil, le réaménager et l'épurer</p> <p>Mettre à disposition un bureau de permanence pour l'accueil MSAP</p> <p>Améliorer l'accès au numérique (accès internet, pôle multimédia et espaces numériques du hall)</p> <p>Mettre un PC pour les animateurs sur espace numérique</p> <p>Aménager un espace de travail secrétariat partagé</p>		

FICHE ACTION N° 2	Accès aux droits et inclusion numérique			
	Ateliers Sociolinguistiques			
	Reconduction	Nouvelle	Evolution	
AXE DU PROJET	Axe 1 : Favoriser l'entraide et les SOLIDARITÉS			
Eléments contextuels	<p>Une partie de la population sur les quartiers marquée par de l'illectronisme, une non-maitrise de la langue française, un isolement social liée à leur situation familiale et/ou au vieillissement entraînant un renoncement aux droits sociaux du fait d'une non-utilisation des outils numériques</p> <p>La révolution numérique ne doit pas mettre en marge cette population !</p>			
Objectifs généraux	<p>Ecouter et accompagner individuellement,</p> <p>Maitriser la connaissance du territoire et ses lieux ressources pour un meilleur accès aux droits,</p> <p>Valoriser les compétences de chacun dans le but d'en développer de nouvelles et de favoriser l'autonomie, l'estime de soi et la confiance en soi,</p> <p>Développer la dynamique de groupe, la notion de projet,</p> <p>Encourager les initiatives pour participer activement à la vie du territoire.</p>			
Objectifs opérationnels	<p>Améliorer et encourager l'utilisation des points numériques du Centre Social,</p> <p>Favoriser l'acquisition de connaissances de base sur l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet dans le but de rendre autonome les habitants,</p> <p>Proposer des sessions d'initiation au numérique favorisant l'accès aux droits,</p> <p>Favoriser l'apprentissage de la langue française dans le cadre d'ateliers sociolinguistiques et d'actions de promotion de la lecture.</p>			
Publics ciblés	Habitants des Quartiers Sud			
Partenaires	Institutionnel : Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe (CAF)			
	Financier : Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe (CAF)			
	Terrain : Partenaires Maison de Services Au Public : CPAM, CAF, Carsat, Ville			
Fonctionnement	Durée	12 mois renouvelable	Localisation :	Quartiers Sud : Hall du CSQS Café des Habitants Salle Multimédia
	Echéance	Annuelle	Fréquence :	Ouverture du CSQS-MSAP Ateliers hebdomadaires

Moyens	Humains	<p>1 Assistante de Direction, Référente de la MSAP</p> <p>1 Animatrice, Référente de projets</p> <p>1 Animatrice d'activités des bénévoles</p> <p>l'Association AFALAC pour l'animation des ateliers de français collectifs (ASL) avec 2 animatrices d'ateliers, des bénévoles</p>
	Matériels	<p>1 salle multimédia, espace de coworking</p> <p>l'espace numérique du hall</p> <p>les salles d'activités</p>
Contenu pédagogique	<p>Ateliers de français collectifs (ASL) afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle et l'autonomie dans les démarches du quotidien selon 4 champs :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Vie publique (école, mairie, administrations,...) . Vie culturelle (théâtre, médiathèque, musique,...) . Vie citoyenne et dans la société (République, démocratie...) . Vie personnelle (santé, logement, emploi,...) <p>Stage informatique permettant l'acquisition des bases pour naviguer sur les sites administratifs,</p> <p>Point numérique en accès libre, Ecrivain public.</p>	
Evaluation	Critères quantitatifs	
	<p>Nombre d'inscrits par ateliers</p> <p>Nouvelles familles</p> <p>Age des personnes</p> <p>Typologie du public</p> <p>Par quartier</p>	
	Critères qualitatifs	
	<p>Mixité</p> <p>Assiduité</p> <p>Implication dans les ateliers</p> <p>Satisfaction des personnes</p> <p>Evolution dans les apprentissages</p> <p>Identification des initiatives et des implications à l'interne du CSQS ou en externe</p>	

	Résultats attendus	
	Apprentissage des savoirs de bases Développement de la confiance en soi Développement des compétences personnelles Autonomie dans les démarches quotidiennes Implication des bénévoles	
	Résultats obtenus :	Analyse des écarts :
Perspectives et développement	Points de satisfaction	Points à améliorer



FICHE ACTION N° 3	Communication			
	Reconduction	Nouvelle	Evolution	
AXES DU PROJET	<p>Axe 1 : Soutenir les habitants dans le quotidien</p> <p>Axe 2 : Vivre ensemble</p> <p>Axe 3 : Agir ensemble</p>			
Éléments contextuels	<p>Méconnaissance des habitants des Quartiers Sud concernant les activités du Centre Social,</p> <p>Difficultés pour certains habitants de venir vers le Centre Social et autres lieux ressources,</p> <p>Mise à jour de certains outils et moyens de communication,</p> <p>Evolution de la communication vers un portage « Union Mancelle des Centres Sociaux » afin de renforcer la communication externe.</p>			
Objectifs généraux	<p>Informier, orienter et rendre accessible les services aux habitants,</p> <p>Accueillir et écouter les habitants,</p> <p>Faire connaître le Centre Social, ses missions et projets,</p> <p>Mieux communiquer pour donner envie aux habitants de s'engager bénévolement dans les centres sociaux.</p>			
Objectifs opérationnels	<p>Mettre en œuvre un plan de communication, construit et porté par la commission communication de l'Union Mancelle des Centres Sociaux et le Collectif d'animation du Centre Social des Quartiers Sud,</p> <p>Rendre plus attractifs et adaptés nos moyens de communication : sites internet, réseaux sociaux, SMS, plaquettes, livret d'accueil,...</p> <p>Construire un discours commun de promotion des centres sociaux.</p>			
Publics ciblés	Tout Public, habitants, partenaires et futurs bénévoles			
Partenaires	Partenaires MSAP, Pôle de Services, du territoire, Santé, Jeunesse, acteurs sociaux,...			
Fonctionnement	Durée	Année 2019	Echéance	Renouvelable chaque année
	Localisation	Horaires : 8h30-12h / 14h-17h30, du lundi au jeudi ; 8h30-12h / 14h-17h, le vendredi ; fermeture du CSQS le mardi en matinée.		
Moyens	Humains	Les participants à la commission communication UMCS Toute l'équipe de salariés et bénévoles		

Evaluation	Critères quantitatifs	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de nouveaux partenaires, bénévoles, adhérents, ▪ Impact sur le territoire (nombre d'articles de presse et/ou autres médias), ▪ Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux et impact (nombre de « Like » par exemple). 	
	Critères qualitatifs	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualité des supports de communication, ▪ Impact global du plan de communication sur le territoire des Quartiers Sud. 	
	Résultats attendus	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nouveaux bénévoles, ▪ Nouveaux adhérents, ▪ Renouvellement du public, ▪ Nouvelle dynamique d'équipe, ▪ Nouveaux projets d'habitants. 	
	Résultats obtenus	Analyse des écarts
Matériels / Moyens logistiques	Locaux et matériels du CSQS et de l'UMCS	
Fonctionnement	<p>Une commission qui se réunit mensuellement co-pilotée par un Directeur et un coprésident de l'UMCS.</p> <p>Des actions ponctuelles (flyers, post,...) à l'initiative du Centre Social des Quartiers Sud.</p>	

FICHE ACTION N° 4	Multi Accueil			
	Reconduction	Nouvelle	Evolution	
AXE DU PROJET	Axe 1 : Favoriser l'entraide et les solidarités Axe 2 : Vivre ensemble			
Eléments contextuels	<p>Difficulté pour les familles de trouver un mode de garde pour les enfants : le retour à l'emploi et à la formation est donc compliqué</p> <p>Besoin permanent d'accueil temporaire et d'urgence</p> <p>Demande d'heures de garde des enfants sur les horaires atypiques</p> <p>Augmentation du besoin de garde à la journée</p> <p>Augmentation du nombre de familles mono-foyer accueilli</p> <p>Difficultés pour les familles de se repérer et de suivre les contraintes liées au mode de garde</p>			
Présentation de l'action	<p>Situé en Quartier Prioritaire Ville, le Multi Accueil doit s'adapter à l'évolution des besoins des familles. De ce fait, une demande de modification d'agrément est en cours d'instruction auprès du Conseil Départemental.</p> <p>Du fait du public accueilli, le Multi Accueil est concerné par la mise en place des bonus « inclusion handicap » et « mixité sociale » de la CAF.</p>			
Objectifs généraux	<p>Accompagner à une prise de conscience et construction de la parentalité</p> <p>Renforcer le lien et la cohésion intra et inter familiale</p> <p>Accueillir le jeune enfant en dehors de la cellule familiale</p> <p>Permettre aux parents de se dégager du temps pour répondre à un épanouissement professionnel et/ ou personnel</p>			
Objectifs opérationnels	<p>Proposer un mode d'accueil et de garde pour les enfants de 3 mois à 3 ans</p> <p>Permettre aux parents de concilier vie familiale, privée et active</p> <p>Favoriser le bien être, la socialisation et l'autonomie de l'enfant</p> <p>Soutenir les parents à la fonction parentale</p> <p>Quantifier le nombre d'accueil non honoré</p>			
Publics ciblés	Familles avec enfants de 0 à 3 ans			
Partenaires	ville du Mans, CAF, CG - CG PMI, Service Petite Enfance ville du Mans, Haltes Garderies UMCS, Médiathèque Sud			
Fonctionnement	Durée	Annuelle	Echéance	2020
	Localisation	Multi Accueil – 20 boulevard des Glonnières LE MANS		

	Fréquence	Du lundi au vendredi de 7H30 à 18H15 Fermeture : 4 semaines / an	
	Nombre de bénéficiaires	25 enfants ETP : en période scolaire Mardis, Jeudis, Vendredis matin et après midi. 12 enfants ETP : en période scolaire les Lundis, mercredis, tous les midis et en période de vacances scolaires.	
Moyens	Humains	1 EJE directrice - 1 infirmière adjointe de direction 6 auxiliaires Petite Enfance - 1 agent polyvalent d'entretien et restauration.	
Evaluation	Critères quantitatifs		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taux de fréquentation de 70% des ETP (critères CAF) ▪ Nombre de familles monoparentales ▪ Nombre de familles des Quartiers Sud, notamment des quartiers relevant de la Politique de la Ville ▪ Assiduité des familles ▪ Durée des accueils temporaires ▪ Moyenne des temps d'accueil occasionnel par enfant. 		
	Critères qualitatifs		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bien être des enfants ▪ Satisfaction des familles ▪ Avoir un fonctionnement au plus proche des besoins des familles en adéquation avec les contraintes liés à la collectivité ▪ Participation des familles aux temps forts 		
	Résultats attendus		
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bonne adaptation des enfants et parents ▪ Fréquentation et assiduité des parents ▪ Plaisir des parents et des enfants ▪ Implication des parents. 		
Résultats obtenus		Analyse des écarts	



FICHE ACTION N°5	Accompagnement à la parentalité		
	Reconduction	Nouvelle	Evolution
AXES DU PROJET	<p>Axe 1 : Entraide et solidarité</p> <p>Axe 2 : Vivre ensemble</p> <p>Axe 3 : Agir ensemble</p>		
Eléments contextuels	<p>Difficultés dans la gestion des enfants au quotidien/fragilisation du lien parents et enfants,</p> <p>Difficultés dans la réalisation des démarches administratives et la gestion matérielle du quotidien,</p> <p>Accès à l'information et aux droits, rupture avec les nouvelles technologies,</p> <p>Méconnaissance des habitants des Quartiers Sud concernant les activités du Centre Social,</p> <p>Besoin de soutien dans la mise en place de loisirs avec les enfants,</p> <p>Besoin de soutien, d'espaces de paroles et d'écoute du fait de l'isolement (familles monoparentales notamment) et de la fragilité socio-économique,</p> <p>Besoin de renforcer le lien intergénérationnel sur le territoire.</p>		
Objectifs généraux	<p>Accompagner et favoriser le renforcement du lien, de la cohésion et de la solidarité inter familiale et générationnelle,</p> <p>Accueillir et écouter les habitants,</p> <p>Accompagner à une prise de conscience et construction de la parentalité,</p> <p>Favoriser la prise d'initiatives et l'élaboration du « projets famille »,</p> <p>Renforcer le réseau parentalité sur le territoire.</p>		
Objectifs opérationnels	<p>A partir du collectif d'animation et d'une commission famille, réfléchir et organiser des actions avec les familles,</p> <p>Organiser des espaces de rencontres divers : rencontres échanges avec un professionnel de la famille, accompagnement individualisé si besoin, commission famille, loisirs et vacances en famille, ateliers parents-enfants, sorties bout'chou, expositions, café parents, accueil sur le lieu d'accueil enfant-parent Mosaïque, animations diverses,...</p>		
Publics ciblés	Familles des Quartiers Sud Est du Mans, enfants et parents de tous âges		
Partenaires	Partenaires MSAP, Pôle de Services, du territoire, Santé, Jeunesse, acteurs sociaux associatifs et institutionnels (Conseil Départemental, CAF, Ville du Mans, Etablissement Public de Santé Mentale, INALTA, Association Nelson Mandela,...)		

Fonctionnement	Durée	Année 2019	Echéance :	Renouvelable chaque année
	Localisation	Quartiers Sud Est du Mans		
Moyens	Humains	Les participants à la commission Famille et au Collectif d'animation Les partenaires d'action		
Evaluation	Critères quantitatifs			
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de nouveaux partenaires et nouvelles familles, ▪ Nombre d'actions famille organisées chaque année, ▪ Nombre de participants aux actions et rôle des parents (capacité d'initiatives). 			
	Critères qualitatifs			
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilan individuel et collectif avec les familles, ▪ Bilan quantitatif et qualitatif des actions, ▪ Qualité des échanges avec les partenaires et les familles, ▪ Impact global sur le territoire des actions Famille du Centre Social. 			
	Résultats attendus			
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place d'une commission Famille ▪ Evolution positive dans la relation parent enfant, grâce à l'expérimentation des réponses proposées, ▪ Implication des parents dans la mise en place d'actions, ▪ Valorisation réciproque des compétences entre parents et enfants (changement de regard), ▪ Renforcement des partenariats avec, entre autres, l'Espace de Vie Sociale de la Maison Pour Tous Jean Moulin, le Conseil Départemental et les autres référents Famille des centres sociaux (UMCS et FDCE 72). 			
	Résultats obtenus		Analyse des écarts	
Matériels / Moyens logistiques	Locaux et matériels du Centre Social des Quartiers Sud et de l'Union Mancelle des Centres Sociaux.			
Fonctionnement	<p>Une commission qui se réunit mensuellement co-pilotée par la Référente Famille, qui émane du Collectif d'animation du Centre Social des Quartiers Sud,</p> <p>Des actions portées transversalement avec les différents pôles du Centre Social des Quartiers Sud : Petite Enfance, Enfance et Accompagnement familial à la scolarité, jeunesse, vivre ici et être d'ailleurs,</p> <p>Des groupes de travail qui mettent en œuvre les actions,</p> <p>Une participation du Centre Social des Quartiers Sud à des groupes de travail sur le territoire : PRE, FDCE72, UMCS,...</p>			

FICHE ACTION N° 6	Anim'vie scolaire - Accompagnement à la Scolarité		
	Reconduction	Nouvelle	Evolution
AXE DU PROJET	Axe 1 : Favoriser l'entraide et les SOLIDARITÉS		
Définition	On désigne par "accompagnement à la scolarité" l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. L'accompagnement à la scolarité s'adresse aussi aux parents de façon à les accompagner dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.		
Éléments contextuels	Le Centre Social est implanté dans un territoire REP + et REP où certains constats sont posés : des familles présentent un besoin de soutien pour assurer le suivi scolaire de leurs enfants, niveau scolaire faible, une déscolarisation, une fermeture de collège REP +, une non maîtrise de la langue française des parents, une absence de temps partagé parents enfants, un besoin de renforcer l'ouverture culturelle, sportive, sociale. Familles monoparentales avec plusieurs enfants.		
Objectifs généraux	<p>Soutenir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif, renforcer leur implication dans le suivi de la scolarité de leurs enfants en reconnaissant et valorisant leur place et leur rôle,</p> <p>Faciliter le lien entre les familles et l'école, améliorer leur connaissance et leur compréhension du milieu scolaire,</p> <p>Elargir les centres d'intérêt des enfants et des jeunes, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de l'environnement proche.</p>		
Objectifs opérationnels	<p>Soutenir les enfants et les jeunes ne bénéficiant pas des ressources adéquates dans leur environnement familial et social et leur apporter une aide afin de contribuer à leur réussite scolaire,</p> <p>Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective,</p> <p>Améliorer, en dehors du temps scolaire, la qualité de l'action éducative en partenariat avec les établissements scolaires.</p>		
Publics ciblés	Familles dont les enfants sont scolarisés du primaire au lycée		
Partenaires	Institutionnel : CAF ; Ville du Mans ; Education Nationale		
	Financier : CAF ; Ville du Mans ; Le Mans Métropole ; Conseil Départemental ; CGET		
	Terrain : Service Education – Enfance Jeunesse Ville du Mans ; PRE ; Education Nationale ; Ludothèque ; Les P'tits Débrouillards ; Médiathèque Sud ; MJC Ronceray ; Maison Pour Tous Jean Moulin ; AFEV ; INALTA ; Pep 72 ; Etablissements scolaires des Quartiers Sud ; Associations de Parents d'Elèves.		

Fonctionnement	Durée	9 mois	Localisation :	Quartiers Sud : Centre Social Gréco Vert Galant Domespace
	Echéance	Septembre à Juin	Fréquence :	Périodes scolaires : du lundi au vendredi Mercredi et/ou samedi : temps parents enfants ou enfant
Moyens	Humains	1 référent du projet 3 référents de lieu 4 accompagnateurs salariés (dont 1 volant) 12 accompagnateurs bénévoles		
	Matériels	3 lieux d'accompagnement scolaire 1 salle multimédia 1 espace de coworking		
Fonctionnement	Contenu pédagogique	Parentalité : activités parents enfants (soirée, sortie, atelier) Aide aux devoirs (méthode ludique, jeux, sortie) Vie quotidienne : écoute – santé – alimentation – sport Educatif : citoyenneté, réseaux sociaux et numérique (débat, expo) Culturelle : spectacle, théâtre, sortie,... Projet du groupe.		
	Modalités	1 journée d'inscription, 7 groupes : (10 à 15 enfants par groupe) * 4 primaires * 2 collégiens/apprentissages * 1 lycéen 1 activité enfance ou parents-enfants le mercredi et/ou samedi (liens avec les rencontres parents enfants, groupes d'échanges de parents, projets de loisirs en famille) 1 fois par mois/groupe : activités parents enfants ou enfants réalisés au Centre Social des Quartiers Sud sur le temps de l'ASQ (numérique, expos, projets, ...).		

Evaluation	Critères quantitatifs	
	Nombre d'inscrits par lieu Nouvelles familles Niveaux scolaires Age des personnes Typologie du public Par quartier	
	Critères qualitatifs	
	Mixité Assiduité Implication Autonomie dans le travail scolaire Comportement	
	Résultats attendus	
	Epanouissement Individuel et collectif S'approprier sa scolarité Solidarité dans le travail scolaire Mieux vivre ensemble Ouverture culturelle, sociale Citoyenneté	
Perspectives et développement	Résultats obtenus :	Analyse des écarts :
	Points de satisfaction	Points à améliorer

FICHE ACTION N°7	JEUNESSE EN MOUVEMENT		
	Reconduction	Evolution	Nouvelle
Axe du projet	Axe 1 : Entraide et Solidarité Axe 2 : Vivre ensemble Axe 3 : Agir Ensemble		
Eléments contextuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au niveau de la mixité, une évolution constatée dans les rapports garçons et filles qui tend vers un moindre respect ▪ Les jeunes acceptent de plus en plus difficilement le rapport à l'autorité, le cadre, les limites ▪ Attitude de plus en plus « consommatrices » des jeunes, en ce qui concerne les loisirs notamment ▪ Difficulté pour certains jeunes à s'inscrire et à participer à des activités structurées et encadrées (inscriptions...) ▪ De plus en plus de jeunes en situation de rupture sociale (isolement, repli sur soi, mauvaise estime de soi) ▪ Difficulté des jeunes à s'inscrire sur des projets nécessitant un investissement à court et moyen terme. Beaucoup de jeunes vivent dans l'instant, ne se projettent pas ▪ Absence de connaissance des professionnels et structures qui peuvent accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de projets. Peu de connaissance des aides et dispositifs relatifs aux projets jeunes ▪ Les jeunes ont dans l'ensemble une forte sociabilité (famille, amis) mais c'est la qualité des relations qui se dégradent avec les pairs (rapport inter générationnel notamment) ▪ Sociabilité de plus en plus virtuelle (réseaux sociaux...) ▪ De plus en plus de jeunes repliés sur eux-mêmes qui en dehors du collège ou du lycée, n'ont plus de relations sociales réelles (réseaux sociaux, jeux vidéo...) ▪ Présence de bandes de jeunes sur les espaces de vie qui perturbent la vie sociale et créent des tensions ▪ Difficulté plus importante pour les professionnels à rencontrer et travailler auprès des jeunes de plus de 16 ans 		
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la participation collective et citoyenne des jeunes ▪ Favoriser l'expression et le mieux être individuel des jeunes ▪ Renforcer le lien familial et intergénérationnel 		

Publics ciblés	Jeunes des Quartiers Sud à partir de 13 ans avec une attention portée aux jeunes relevant des territoires de la Politique de la Ville. Une attention particulière sera portée à la fréquentation des filles sur les actions.			
Partenaires	Ville du Mans – Le Mans Métropole – CAF – Etat – CGET			
Présentation de l'action	Concertation jeunesse : proposition d'un programme d'animations pendant les vacances scolaires, par les structures jeunesse du territoire : MJC La Plaine du Ronceray, Service jeunesse et pôle prévention de la ville, Inalta Service de Prévention.			
	Ces animations sont à l'initiative de l'équipe d'animation et/ou proposées par les jeunes dans le cadre d'un accompagnement spécifique (Oser Ses Envies). Les actions intergénérationnelles et familiales sont également proposées aux jeunes.			
	O.S.E : Oser Ses Envies : accompagnement de jeunes dans la réalisation de projets (vacances, sorties, ateliers ...), pour tous les jeunes à partir de 11 ans, dans et hors-les-murs, comme les collèges par exemple.			
	Loisirs jeunes : activités culturelles, sportives et artistiques sur les temps libres, construits et mise en œuvre avec la participation et l'implication des jeunes			
Fonctionnement	Durée	Annuelle	Localisation	Quartiers Sud
	Echéance	2019	Fréquence	Toute l'année. Les mercredis, soirées et week-ends pendant les périodes scolaires En journées et soirées et week-ends pendant les vacances scolaires
	Bénéficiaires	Environ 100 jeunes âgés de 11 à 25 ans		
Moyens	Humains	1 animateur du Centre Social des Quartiers Sud		
	Matériel	Matériel et locaux du CSQS et des partenaires jeunesse		
Evaluation	Critères quantitatifs			
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Typologie du public touché ▪ Fréquentation et assiduité des jeunes ▪ Quartier de résidence 			
	Critères qualitatifs			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qualité des relations entre les jeunes ▪ Qualité des relations entre jeunes et animateurs ▪ Degré de participation et d'implication des jeunes ▪ Prolongement des contacts en dehors des créneaux de gymnase 				

	Résultats attendus	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assiduité des jeunes et pratique régulière ▪ Emergence de projets et d'actions collectives ▪ La nature des activités proposées ▪ Le degré d'autonomie des jeunes ▪ Engagement dans d'autres actions du territoire 	
	Résultats obtenus	Analyse des écarts

FICHE ACTION N° 8	VIVRE ICI ET ETRE D'AILLEURS – Fête Interculturelle		
	Reconduction	Nouvelle	Evolution
AXE DU PROJET	Axe 3 : Vivre Ensemble Axe 4 : Agir Ensemble		
Eléments contextuels	<p>La dégradation du rapport à l'autre, De plus en plus de personnes sont en situation d'isolement, Les associations des Quartiers Sud sont nombreuses, mais elles ne se connaissent pas nécessairement et/ou ont des difficultés à travailler ensemble, Les réponses apportées aux problématiques de la population sont parfois inadaptées, Les associations des Quartiers Sud ont des difficultés à renouveler leurs dirigeants et à mobiliser de nouveaux bénévoles.</p>		
Objectifs généraux	<p>Valoriser et renforcer le respect des différences, Faciliter et renforcer les relations entre les habitants, Faciliter et renforcer la vie associative, Renforcer l'engagement et l'éducation à la citoyenneté.</p>		
Objectifs opérationnels	<p>Susciter la réflexion et les débats sur la différence ; Impulser, valoriser et accompagner les initiatives interculturelles, Développer et animer des espaces de rencontre et d'échanges, Favoriser le partenariat entre les associations, Créer un mode de fonctionnement qui permette l'exercice et l'expérimentation de la citoyenneté.</p>		
Publics ciblés	<p>Les habitants constitués ou non en association avec une attention portée à ceux issus des territoires de la Politique de la Ville.</p>		
Partenaires	<p>De réflexion et d'action : Ville du Mans, MJC La Plaine RONCEARY, MPT Jean Moulin , les autres associations et institutions et habitants du territoire</p>		
	<p>Financier : Ville du Mans ; Le Mans Métropole ; Conseil Départemental ; CGET</p>		
	<p>Terrain : L'ensemble des associations, les services municipaux et les institutions œuvrant pour les habitants des Quartiers Sud</p>		
Fonctionnement	<p>Organisation, à partir d'un collectif d'animations, de temps forts, soirées débat, évènements festifs tout au long de l'année, Organisation de la Fête Interculturelle avec un collectif d'associations et d'habitants.</p>		
Moyens	Humains	<p>Centre Social des Quartiers Sud : 1 Animateur, Référent du projet ; 1 Animateur et l'équipe du Centre Social MJC Ronceray : L'équipe de la MJC Ronceray Maison Pour Tous Jean Moulin : L'équipe de la MPT Jean Moulin</p>	
	Matériels	<p>Moyens logistiques du Centre Social des Quartiers Sud, de la MJC, de la Ville du Mans et de la Maison Pour Tous Jean Moulin</p>	
Evaluation	Critères quantitatifs		
	<p>Le public Le nombre de temps d'échanges et de débats Le nombre de projets collectifs Le nombre d'espace de rencontres et d'échanges</p>		

	<p>Le nombre de rencontre entre les associations impliquées</p> <p>Le nombre d'associations ou d'habitants impliqués dans le projet et son évolution dans le temps</p> <p>Le nombre d'habitants qui s'impliquent dans d'autres activités du Centre Social ou sa vie associative.</p>	
	Critères qualitatifs	
	<p>La mixité du public</p> <p>Le renouvellement du public</p> <p>Les commentaires et questionnements des publics lors des temps d'échanges et débats</p> <p>La construction et la mise en œuvre collective des projets</p> <p>Les interactions entre les participants</p> <p>Le degré d'implication</p>	
	Résultats attendus	
	<p>Les habitants s'interrogent sur leurs représentations</p> <p>Les habitants impliqués réalisent des tâches, des actions ou projets ENSEMBLE</p> <p>Les habitants des Quartiers Sud disposent de nouveaux espaces de rencontres dans et hors les murs</p> <p>Les associations impliqués se connaissent (dirigeants, projets, activités)</p> <p>Les habitants constitués ou non en association, impliqués dans le projet donnent leur avis, proposent, décident mais participent également à la mise en œuvre du projet</p> <p>De nouveaux habitants s'impliquent dans le projet et/ou dans la vie du centre social.</p>	
	Résultats obtenus :	Analyse des écarts :
Perspectives et développement	Points de satisfaction	Points à améliorer



FICHE ACTION N° 9	La Fabrique des Possibles : Accompagnement de projets d'habitants et d'associations			
	Reconduction	Nouvelle	Evolution	
AXE DU PROJET	Axe 4 : Agir Ensemble			
Eléments contextuels	<p>Le repli sur soi,</p> <p>Les habitants ont parfois tendance à penser que c'est aux autres de résoudre leurs difficultés. Ils les subissent et sont enfermés dans leurs problématiques. Pourtant, ils peuvent imaginer collectivement des solutions, qui sont souvent plus adaptées et donc efficaces,</p> <p>Les habitants ont des idées, souhaitent mettre en place des projets mais ont besoin de coups de pouce pour lever certains freins,</p> <p>De nombreuses associations existent mais sont en sommeil ou ont réduit leurs activités au minimum, faute de personnes mobilisées,</p> <p>Enfin, des actions accompagnées (café des habitants, réseau d'échange des services,...) ont besoin d'être soutenues et consolidées,</p> <p>Besoin de redynamiser le Fonds de Participation des Habitants,</p> <p>Besoin d'organiser et mettre en œuvre le collectif d'animation, trait d'union entre le Centre Social des Quartiers Sud et les instances de gouvernance Union Mancelle des Centres Sociaux.</p>			
Objectifs généraux	<p>Renforcer le pouvoir d'agir des habitants,</p> <p>Renforcer l'engagement et l'éducation à la citoyenneté.</p>			
Objectifs opérationnels	<p>Renforcer la capacité d'agir collective,</p> <p>Informier et valoriser l'engagement et les actions d'intérêt général,</p> <p>Accompagner des actions qui contribuent à l'intérêt général,</p> <p>Permettre aux habitants de prendre conscience des contraintes et enjeux liés à la mise en œuvre d'un projet collectif.</p>			
Publics ciblés	Les habitants des Quartiers Sud avec une attention portée à ceux issus des territoires de la Politique de la Ville.			
Partenaires	Institutionnel et Financier : CAF ; Ville du Mans ; Le Mans Métropole ; CGET ; Sponsors/Mécènes ; Habitants porteurs de projets (action d'autofinancement)			
	Terrain : Ville du Mans (Maison Pour Tous Jean Moulin, Maison de Quartier des Bruyères), INALTA Sarthe (Prévention Spécialisée Ronceray/Glonnières et Vauguyon/Bruyères), associations des Quartiers Sud, Habitants relais.			
Fonctionnement	Durée	Tout au long de l'année	Localisation	Quartiers Sud
	Echéance		Fréquence	

Moyens	Humains	1 Animateur, Référent du projet, Les animateurs du Centre Social, qui en fonction de leur champ d'activités et de leurs compétences, accompagneront les projets d'habitants.	
	Matériels		
Evaluation	Critères quantitatifs		
	Le nombre de projets initiés par les habitants et leur écart dans le temps Le nombre d'habitants impliqués Le nombre de participants aux projets initiés par les habitants Les moyens mis en œuvre pour valoriser l'engagement et les actions d'intérêt général La médiatisation positive de l'engagement dans les Quartiers Sud : articles de presse, émissions de radio ou de télévision		
	Critères qualitatifs		
	La diversité des projets menés Le lieu d'habitation des porteurs de projet La typologie des porteurs de projets (s'agit-il de personnes ayant un emploi, de personnes connues du Centre Social, ... ?) Le degré d'implication des porteurs de projet Les pratiques autonomes des habitants impliqués L'impact de cette expérience		
	Résultats attendus		
	Le renforcement de l'engagement des habitants des Quartiers Sud dans la vie de leur territoire Le développement de l'autonomie des habitants accompagnés, notamment lors d'un second projet ou au cours de la reconduction du projet de départ		
	Résultats obtenus :		Analyse des écarts :
Perspectives et développement	Points de satisfaction		Points à améliorer

FICHE ACTION N° 10	Ateliers Loisirs animés par des bénévoles			
	Reconduction	Nouvelle	Evolution	
AXE DU PROJET	Axe 4 : Agir Ensemble			
Eléments contextuels	<p>Des habitants possèdent des savoir-faire qu'ils veulent transmettre</p> <p>Des personnes souhaitent apprendre des savoir-faire et développer leur créativité</p> <p>Des personnes isolées et/ou sans activité souhaitent participer à des ateliers pour bénéficier d'une vie sociale</p> <p>Actuellement, il est proposé des ateliers autour de la cuisine, du jardin partagé, de la peinture et dessin, de la peinture/soie, de l'activité physique (gymnastique douce, marche active et marche nordique)</p>			
Objectifs généraux	Favoriser les échanges centrés sur la transmission de savoirs			
Objectifs opérationnels	<p>Identifier les besoins et les envies d'apprendre</p> <p>Impulser et accompagner la mise en place d'ateliers de transmission de savoirs</p>			
Publics ciblés	Adultes (prioritairement des habitants des Quartiers Sud, des quartiers Ronceray, Glonnières ou Vauguyon ; personnes isolées et /ou précarisées)			
Partenaires	Institutionnel et Financier : Ville du Mans ; Le Mans Métropole ; CGET ; Conseil Départemental, Biocoop et autres partenaires en fonction des ateliers			
Fonctionnement	Durée	Tout au long de l'année	Localisation	Centre Social des Quartiers Sud et locaux annexes
	Echéance		Fréquence	En fonction des ateliers : ponctuellement, 1 fois par semaine ou 2 à 3 fois par semaine
Moyens	Humains	1 Animateur Bénévole par atelier		
	Matériels	Locaux équipés de tables et chaises et du matériel spécifique à chaque activité ainsi que des fournitures d'activités		

Evaluation	Critères quantitatifs	
	Publics touchés : mixité sociale, sexuée et culturelle Fréquentation : assiduité (nombre de personnes par séance) Typologie : davantage de participants habitant les quartiers prioritaires.	
	Critères qualitatifs	
	Travail en commun entre animateurs des ateliers Meilleure intégration des ateliers dans un travail avec les autres pôles du Centre Social Développement de territoire	
	Résultats attendus	
	Augmentation du nombre d'ateliers dans des domaines plus variés	
	Résultats obtenus :	Analyse des écarts :
Perspectives et développement	Points de satisfaction	Points à améliorer



CENTRE SOCIAL des QUARTIERS SUD

20 boulevard des Glonnières
72100 LE MANS
02.43.50.17.90
csqs@lemans.fr
www.csqs.umcs-lemans.com

